



Guide

Code : CIUSSSCN-PCI-G-002

Émise par : Bureau du président-directeur général adjoint-
Service de prévention et contrôle des infections

Destinataires : Membres du personnel, gestionnaires, médecins et
stagiaires

Date d'entrée en vigueur : 2019-10-17

Mise à jour : 13 septembre 2024

TITRE : Guide décisionnel visant à prévenir et contrôler la transmission des infections dans les urgences, les
Groupe de médecine familiale (GMF) et cliniques médicales

CONSULTATIONS ET RECOMMANDATIONS

- ☒ Conseil des infirmières et infirmiers : 11 avril 2024
- ☒ Adoption par la Table clinique en prévention et contrôle des infections : 22 mai 2024
- ☒ Information au Comité stratégique en prévention et contrôle des infections : 14 juin 2024

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
1. OBJECTIFS.....	3
2. CHAMP D'APPLICATION	3
3. PRATIQUES DE BASE (PB)	4
4. PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES (PA).....	5
5. SUSPICION OU CONFIRMATION D'INFECTION OU DE COLONISATION.....	6
RÉFÉRENCES.....	10
TABLE DES ANNEXES.....	11
ANNEXE 1.....	12
ANNEXE 2.....	13
ANNEXE 3.....	14
ANNEXE 4.....	15
ANNEXE 5.....	16
ANNEXE 6.....	17
ANNEXE 7.....	18
ANNEXE 8.....	19
ANNEXE 9.....	20
ANNEXE 10.....	21
ANNEXE 11.....	23
ANNEXE 12.....	32
ANNEXE 13.....	37
ANNEXE 14.....	38
ANNEXE 15.....	44
ANNEXE 16.....	45

INTRODUCTION

Ce *Guide décisionnel visant à prévenir et contrôler la transmission des infections dans les urgences et les milieux sans rendez-vous médical* se veut un outil de référence pour les prestataires de soins et services qui offrent des soins et services directs à une clientèle sans rendez-vous.

Il se divise en trois (3) sections :

- Les pratiques de base en prévention et contrôle des infections (PCI)
- Les précautions additionnelles pour contrôler la transmission des infections
- Tableau référence pour les interventions lors de suspicion ou de confirmation d'infection ou de colonisation

Ce document se veut un complément d'information au [Guide de standards de bonnes pratiques en prévention et contrôle des infections](#) du centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale Nationale.

1. OBJECTIFS

- Harmoniser les pratiques de prévention et de contrôle des infections
- Réaffirmer l'importance des pratiques de base comme étant les principes fondamentaux à respecter pour prévenir la transmission des infections dans les milieux de soins et de services
- Réaffirmer l'importance d'instaurer rapidement des précautions additionnelles basées sur le mode de transmission des microorganismes en fonction d'une approche syndromique et sur les pathogènes suspectés, ceci en attente d'un diagnostic infectieux plus précis
- Fournir des recommandations adaptées aux différents milieux de soins et de services

2. CHAMP D'APPLICATION

L'élaboration et le suivi du présent document relèvent du Bureau du président-directeur général adjoint- Service de prévention et contrôle des infections en collaboration dans l'application avec l'ensemble des directions. Pour faciliter l'application des mesures de PCI dans les urgences et les milieux sans rendez-vous par les équipes de soins et services, le document sera disponible sur l'intranet de l'établissement. Il est à noter que les unités du CIUSSS au centre hospitalier universitaire (CHU) de Québec - Université Laval ne sont pas assujetties par le présent document. Toutefois, l'application de celui-ci doit s'effectuer conformément aux modalités prévues à l'entente de cession d'activités entre le Centre intégré universitaire en santé, services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSSCN) et le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Québec – Université Laval en matière de PCI.

3. PRATIQUES DE BASE (PB)

Les pratiques de base reposent sur le principe selon lequel tous les usagers sont potentiellement infectieux, même s'ils sont asymptomatiques. Elles s'appliquent en tout temps, pour tout type de clientèle, peu importe le lieu des soins et des services ou du type d'intervention.



Pour de plus amples renseignements sur les pratiques de base, consulter le lien ci-dessous.

[Guide de standards de bonnes pratiques en prévention et contrôle des infections](#)

Gestion des visiteurs

- Pratiquer l'hygiène des mains (HdM) avant et après les visites
- Si présence de signes et symptômes infectieux chez les visiteurs : reporter la visite, sinon appliquer l'hygiène et l'étiquette respiratoire
- Lors de présence de précautions additionnelles (PA)
 - HdM en entrant et en sortant de la zone usager
 - Appliquer les indications de l'affichette de PA
 - S'il s'agit du parent d'un jeune enfant ou un proche-aidant ou d'une visite pour raison humanitaire
 - Pas d'obligation de porter l'ÉPI
 - Demeurer dans la zone usager
 - Quitter l'installation sans visiter d'autres usagers et éviter les aires communes

4. PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES (PA)

Ensemble de mesures appliquées simultanément, selon le mode de transmission connu ou présumé du microorganisme visé. Les précautions additionnelles doivent être mises en place rapidement, selon la présentation clinique et les pathogènes les plus probables, en attendant les résultats définitifs des analyses microbiologiques ou l'examen médical.

Les précautions additionnelles s'ajoutent toujours aux pratiques de base

The infographic details the following precaution protocols:

- PRÉCAUTIONS CONTACT ALLÉGÉES:** Visitors must present at the nursing station before entering. Protocols for entry and exit involve hand hygiene and glove use.
- PRÉCAUTIONS CONTACT:** Similar to contact allégées, but with additional steps for gown and mask use.
- PRÉCAUTIONS CONTACT DOUBLE DÉSINFECTION:** Requires double disinfection of hands and surfaces.
- PRÉCAUTIONS CONTACT RENFORCÉES:** Includes disinfection of the environment and use of a disinfectant wipe.
- PRÉCAUTIONS GOUTTETTES:** Requires mask use and hand hygiene.
- PRÉCAUTIONS GOUTTETTES/CONTACT:** Includes eye protection (goggles or face shield) in addition to mask and hand hygiene.
- PRÉCAUTIONS AÉRIENNES:** Requires mask use and hand hygiene.
- PRÉCAUTIONS AÉRIENNES/CONTACT:** Includes mask use, hand hygiene, and access restriction without authorization.
- PRÉCAUTIONS AÉRIENNES/CONTACT RENFORCÉES:** Includes mask use, hand hygiene, access restriction, and direct supervision at all times.

Certains pathogènes peuvent se transmettre **par voie aérienne** lors d'intervention médicale générant des aérosols (IMGA). Par exemple : le SARS-CoV-2 (COVID-19) est transmissible par **gouttelettes/contact** et lors d'IMGA il peut se transmettre par voie **aérienne/contact**.

Le travailleur de la santé doit porter un équipement de protection individuelle (ÉPI) selon les recommandations dans le document de référence suivant lors d'IMGA.

Référence : [Liste des IMGA hors bloc opératoire - adulte et précautions recommandées au CHU de Québec-Université Laval adapté pour le CIUSSS de la Capitale-Nationale \(en incluant la pédiatrie\)](#)

5. SUSPICION OU CONFIRMATION D'INFECTION OU DE COLONISATION

<u>Suspicion ou confirmation d'infection ou de colonisation</u>	Précautions additionnelles (PA)	Indications particulières
Asthme et fièvre Chez les enfants de <2 ans	<u>GOUTTELETES/CONTACT</u>	• Salle attente réservée ou salle régulière avec barrières physiques ○ Masque de procédure si toléré
BGNMR (Bacilles à Gram négatif multirésistants) ou EPC (Entérobactéries productrices de carbapénémases) Hyperlien protocole à venir	<u>CONTACT</u>	• Salle d'attente régulière ○ Hygiène des mains <u>Si admission dans le CIUSSS de la Capitale-Nationale:</u> • Effectuer dépistage selon le formulaire d'admission
Bronchiolite	<u>GOUTTELETES/CONTACT</u>	• Salle attente réservée ou salle régulière avec barrières physiques ○ Hygiène des mains ○ Masque de procédure si toléré
<u><i>Clostridioïdes difficile</i></u>	<u>CONTACT RENFORCÉ</u>	Présence de diarrhées aqueuses, au moins trois (3) selles liquides ou semi-liquides (qui épousent la forme d'un contenant) de plus que ce qui est considéré comme normal chez l'usager, en 24 heures ET • Persistant plus de 24 heures ET • Sans autre cause évidente pouvant expliquer la diarrhée ET • Avec au moins 1 facteur de risque : ○ Histoire antérieure de diarrhées associées au <i>clostridioïdes difficile</i> (DACD) ○ Contact étroit avec une personne ayant développé des DACD ○ Antibiothérapie dans les 12 dernières semaines ○ Hospitalisation en centre hospitalier de soins aigus dans les 12 dernières semaines ○ Récidive < 12 semaines Ne pas retourner l'usager dans la salle d'attente
Coqueluche MADO (Maladie à déclaration obligatoire) Pour communiquer avec la Direction santé publique (DSPu) : 418 666-7000, option 3, puis option 1	<u>GOUTTELETES</u>	• Salle attente réservée ou salle régulière avec barrières physiques ○ Hygiène des mains ○ Masque de procédure si toléré
COVID-19	<u>GOUTTELETES-CONTACT AVEC PROTECTION OCULAIRE</u>	• Salle attente réservée ou salle régulière avec barrières physiques ○ Hygiène des mains ○ Masque de procédure <u>Si admission dans le CIUSSS de la Capitale-Nationale :</u> • Effectuer dépistage selon recommandations en cours

Suspicion ou confirmation d'infection ou de colonisation	Précautions additionnelles (PA)	Indications particulières
Épiglottite	<u>GOUTTELETTES</u>	Ne pas retourner l'usager dans la salle d'attente
<u>ERV</u> (<u>Entérocoque résistant à la vancomycine</u>)	<u>CONTACT DOUBLE</u> <u>DÉSINFECTION</u>	- Salle d'attente régulière - Hygiène des mains Si admission dans le CIUSSS de la Capitale-Nationale : - Effectuer un dépistage selon le formulaire d'admission.
Fièvre hémorragique MADO (ex : Ébola) Pour communiquer avec la DSPu : 418 666-7000, option 3, puis option 1	<u>AÉRIENNES/CONTACT</u> <u>RENFORCÉES +</u>	Privilégier la pièce ou chambre à pression négative Si absence : pièce avec porte et fenêtres fermées en tout temps - Privilégier présence d'une antichambre - Recouvrir tout le matériel de soins ne pouvant être nettoyé/désinfecté - Faire porter un masque à l'usager en présence d'autres personnes - Recouvrir les lésions, si possible - Faire évaluer rapidement par un médecin - Communiquer avec le Service de PCI, le cas échéant - Références : - Directive Fièvre hémorragique (Annexe 11) - Outil d'aide à la décision pour les maladies infectieuses pour urgences / milieux sans rendez-vous - Fièvres hémorragiques virales (incluant Ebola)(Annexe 10)
Gale Hyperlien protocole à venir	<u>CONTACT</u>	- Salle d'attente régulière - Hygiène des mains - Aviser l'usager d'éviter tout contact physique avec les autres personnes
<u>Gastro-entérite</u> MADO seulement si origine épidémique indéterminée Pour communiquer avec la DSPu : 418 666-7000, option 3, puis option 1	<u>GOUTTELETTES/CONTACT</u>	Si symptômes actifs : Ne pas retourner l'usager dans la salle d'attente - Si aucun symptôme actif : - Salle d'attente régulière - Hygiène des mains - Utiliser les enveloppes ou sacs hygiéniques lors de vomissements ou diarrhées
Maladies respiratoires sévères (MRSI) MADO (ex : grippe aviaire) Pour communiquer avec la DSPu : 418 666-7000, option 3, puis option 1	<u>AÉRIENNES/CONTACT</u> <u>RENFORCÉES</u>	Privilégier la pièce ou chambre à pression négative Si absence : pièce avec porte et fenêtres fermées en tout temps - Privilégier présence d'une antichambre - Recouvrir tout le matériel de soins ne pouvant être nettoyé/désinfecté - Communiquer avec le Service de PCI, le cas échéant - Référence : Outil d'aide à la décision pour les maladies infectieuses pour urgences / milieux sans rendez-vous - section MRSI et grippe aviaire (Annexe 10)

Suspicion ou confirmation d'infection ou de colonisation	Précautions additionnelles (PA)	Indications particulières
Grippe (Influenza) ou CCIRA (Cas clinique d'infection respiratoire aiguë)	<u>GOUTTELETTES/CONTACT</u>	- Salle attente réservée ou salle régulière avec barrières physiques - Hygiène des mains - Masque de procédure si toléré Si admission dans le CIUSSS de la Capitale-Nationale : - Effectuer dépistage selon recommandations en cours
Infection cutanée	<u>CONTACT</u>	- Salle d'attente régulière - Hygiène des mains Si écoulement non contenu dans un pansement, ne pas retourner l'usager dans la salle d'attente
Méningite (agent indéterminé) Méningite à méningocoque MADO Pour communiquer avec la DSPu : 418 666-7000, option 3, puis option 1	<u>GOUTTELETTES/CONTACT</u>	Ne pas retourner l'usager dans la salle d'attente
Oreillons MADO Pour communiquer avec la DSPu : 418 666-7000, option 3, puis option 1		
Pneumonie	<u>GOUTTELETTES</u>	Ne pas retourner l'usager dans la salle d'attente
Rougeole MADO Pour communiquer avec la DSPu : 418 666-7000, option 3, puis option 1	<u>AÉRIENNES</u>	- Salle attente réservée ou salle régulière avec barrières physiques - Hygiène des mains - Masque de procédure si toléré
		Privilégier la pièce ou chambre à pression négative Si absence : pièce avec porte et fenêtres fermées en tout temps - Privilégier présence d'une antichambre - Recouvrir tout le matériel de soins ne pouvant être nettoyé/désinfecté - Communiquer avec le Service de PCI, le cas échéant - Références : - Outil d'aide à la décision pour les maladies infectieuses pour urgences / milieux sans rendez-vous - section Rougeole (Annexe 10) Rougeole Gouvernement du Québec (quebec.ca)
SARM (Staphylococcus aureus résistant à la méthicilline)	<u>CONTACT</u>	- Salle d'attente régulière - Hygiène des mains Si admission dans le CIUSSS de la Capitale-Nationale : - Effectuer dépistage selon le formulaire d'admission

Tuberculose MADO ET MATO (Maladie à traitement obligatoire) Pour communiquer avec la DSPu : 418 666-7000, option 3, puis option 1	<u>AÉRIENNES</u>	Privilégier la pièce ou chambre à pression négative Si absence : pièce avec porte et fenêtres fermées en tout temps ○ Privilégier présence d'une antichambre • Recouvrir tout le matériel de soins ne pouvant être nettoyé/désinfecté • Communiquer avec le Service de PCI, le cas échéant • Références : ○ Outil d'aide à la décision pour les maladies infectieuses pour urgences / milieux avec et sans rendez-vous / soutien à domicile - section Tuberculose(Annexe 10) ○ Direction santé publique de la Capitale-Nationale : Algorithme de gestion d'un cas suspecté de tuberculose (TB) respiratoire (Annexe 13)
Varicelle OU Zona disséminé OU Zona localisé chez un hôte immunosupprimé	<u>AÉRIENNES/CONTACT</u>	Privilégier la pièce ou chambre à pression négative Si absence : pièce avec porte et fenêtres fermées en tout temps ○ Privilégier présence d'une antichambre • Recouvrir tout le matériel de soins ne pouvant être nettoyé/désinfecté • Communiquer avec le Service de PCI, le cas échéant • Référence : Outil d'aide à la décision pour les maladies infectieuses pour urgences / milieux sans rendez-vous - section Varicelle/Zona disséminé/Zona localisé chez hôte immunosupprimé (Annexe 10)
Variole simienne Pour communiquer avec la DSPu : 418 666-7000, option 3, puis option 1	<u>AÉRIENNES/CONTACT RENFORCÉES</u>	Privilégier la pièce ou chambre à pression négative Si absence : pièce avec porte et fenêtres fermées en tout temps ○ Privilégier présence d'une antichambre • Recouvrir tout le matériel de soins ne pouvant être nettoyé/désinfecté • Faire porter un masque à l'utilisateur en présence d'autres personnes • Recouvrir les lésions, si possible • Faire évaluer rapidement par un médecin • Communiquer avec le Service de PCI, le cas échéant • Référence : Outil d'aide à la décision pour les maladies infectieuses pour urgences / milieux sans rendez-vous - section Variole simienne (Mpox) (Annexe 10)
Zona localisé chez hôte immunocompétent	AUCUNE <u>PRATIQUES DE BASE</u>	• Salle d'attente régulière ○ Hygiène des mains Si écoulement non contenu dans un pansement, ne pas retourner l'utilisateur dans la salle d'attente

Pour plus d'agents infectieux, consulter le lien ci-dessous
[Liste des agents infectieux](#)

RÉFÉRENCES

Centre de santé et de services sociaux de Portneuf. *Pratiques de base et précautions additionnelles visant à prévenir la transmission des infections des services d'urgence du CSSS de Portneuf*, mars 2008.

INSPQ. *Mesures de prévention et de contrôle du Clostridium difficile dans les milieux d'hébergement et de soins de longue durée*, février 2018, 8 pages.

Institut national de santé publique du Québec, comité sur les infections nosocomiales du Québec, *Prévention et contrôle des infections nosocomiales associées au Clostridium difficile au Québec*, 3^e édition, février 2005.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), Avis et recommandation du comité sur les infections nosocomiales du Québec, *Prévention de la transmission des maladies respiratoires sévères d'origine infectieuse (MRSI), de l'influenza aviaire A (H1N1) d'origine porcine dans les milieux de soins*, 22 mai 2009.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), *Protocole d'immunisation du Québec*, 2009.

Santé Canada, *Détection précoce des infections respiratoires sévères ou émergentes grâce à la surveillance des maladies respiratoires sévères (MRS)*, 2004.

Table régionale en prévention des infections nosocomiales (TRPIN) de la Capitale-Nationale, *Guide de prévention et de contrôle des infections, Pratiques de base et précautions additionnelles*, avril 2012.

[Maladie à virus Ebola : mesures de prévention et de contrôle pour les hôpitaux - Mise à jour du 3 décembre 2014 \(inspq.qc.ca\)](http://inspq.qc.ca)

<https://www.cdc.gov/vhf/ebola/healthcare-us/ppe/guidance.html>

[Soins de supports optimisés pour la maladie à virus Ebola \(who.int\)](http://who.int)

[Définition de cas de l'Agence de la santé publique du Canada : Éclosion de maladie Ebola - Canada.ca](http://Canada.ca)

[Rougeole - Professionnels de la santé - MSSS \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)

<https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3515-%20variole-simienne-prevention-contrôle-infection-milieux-soins.pdf>

TABLE DES ANNEXES

[Annexe 1](#) : Précautions additionnelles CONTACT

[Annexe 2](#) : Précautions additionnelles CONTACT DOUBLE DÉSINFECTION

[Annexe 3](#) : Précautions additionnelles CONTACT RENFORCÉES

[Annexe 4](#) : Précautions additionnelles GOUTTELETTES

[Annexe 5](#) : Précautions additionnelles GOUTTELETTES/CONTACT

[Annexe 6](#) : Précautions additionnelles GOUTTELETTES/CONTACT + PROTECTION OCULAIRE

[Annexe 7](#) : Précautions additionnelles AÉRIENNES

[Annexe 8](#) : Précautions additionnelles AÉRIENNES/CONTACT

[Annexe 9](#) : Précautions additionnelles AÉRIENNES/CONTACT RENFORCÉES

[Annexe 10](#) : Outil d'aide à la décision pour les maladies infectieuses pour l'urgence / milieux sans rendez-vous

[Annexe 11](#) : Directive de gestion de cas : Fièvre hémorragique (incluant Ébola) - Incluant :

Précautions additionnelles AÉRIENNES/CONTACT RENFORCÉES + mise en place de l'ÉPI

Précautions additionnelles AÉRIENNES/CONTACT RENFORCÉES+ retrait de l'ÉPI

[Annexe 12](#) : Directive de gestion de cas : Variole simienne (Mpox)

[Annexe 13](#) : Algorithme de gestion d'un cas suspecté de tuberculose (TB) respiratoire

[Annexe 14](#) : Tableau changement d'air

[Annexe 15](#) : Affiche pour local temporairement inaccessible

[Annexe 16](#) : Procédure relatif à la gestion du matériel non critique

Précautions additionnelles **CONTACT**

PRÉCAUTIONS CONTACT Visiteurs Se présenter au poste des infirmières avant d'entrer À L'ENTRÉE - Pratiquer l'hygiène des mains - Revêtir la blouse - Enfiler les gants À LA SORTIE - Retirer les gants - Pratiquer l'hygiène des mains - Retirer la blouse - Pratiquer l'hygiène des mains Matériel dédié ou désinfecté après usage	Directives générales • Installer l'utilisateur dans une salle OU • Fermer les rideaux autour de la civière • Placer l'affichette à un endroit visible • Si toilette partagée, réserver une chaise d'aisance avec enveloppes hygiéniques • Limiter la quantité de matériel qui entre dans la zone usager • Privilégier l'utilisation de matériel réservé à l'utilisateur • Privilégier l'utilisation du matériel médical à usage unique (MMUU) ◦ Jeter ce type de matériel en tout temps après utilisation • Nettoyer/désinfecter le matériel partagé entre les usagers après chaque utilisation ◦ Se référer Procédure relatif à la gestion du matériel non critique (Annexe 16)
DÉPLACEMENT OU TRANSFERT DE L'USAGER	<u>Avant d'entrer dans la zone usager</u> • Recouvrir le fauteuil roulant ou la civière d'un drap propre. Si l'utilisateur est ambulant, privilégier le port de vêtements propres • Appliquer les PA « À l'entrée ». <u>Avant de quitter la zone usager</u> • Demander à l'utilisateur d'effectuer l'hygiène des mains (HdM) • Recouvrir l'utilisateur avec le drap si utilisation d'un fauteuil roulant ou civière • « À la sortie », retirer l'ÉPI <u>Au retour dans la zone usager</u> • Appliquer les PA « À l'entrée » • Demander à l'utilisateur d'effectuer l'HdM • Disposer du drap, le cas échéant • Nettoyer/désinfecter le fauteuil roulant ou la civière à l'aide de lingettes désinfectantes au peroxyde d'hydrogène • « À la sortie », retirer l'ÉPI <u>Lors d'un transfert vers un autre établissement</u> • Aviser le transporteur ainsi que le milieu receveur que l'utilisateur requiert des PA
IMAGERIE MÉDICALE	• Appliquer les PA • Nettoyer/désinfecter, à l'aide de peroxyde d'hydrogène, tout matériel ou surface ayant été en contact direct ou indirect avec l'utilisateur (se référer au Procédure relative à la gestion du matériel non critique) (Annexe 16)
HYGIÈNE ET SALUBRITÉ	<u>Au départ de l'utilisateur</u> • Contacter le Service d'hygiène et salubrité afin que l'environnement de l'utilisateur soit nettoyé/désinfecté selon les procédures de l'établissement. • Pour les milieux sans RDV sans présence de Service d'hygiène et salubrité : Nettoyer/désinfecter, à l'aide de peroxyde d'hydrogène, tout matériel ou surface ayant été en contact direct ou indirect avec l'utilisateur (se référer au Procédure relative à la gestion du matériel non critique) (Annexe 16)

Précautions additionnelles **CONTACT DOUBLE DÉSINFECTION**



Directives générales

- Installer l'utilisateur dans une salle **OU**
- Fermer les rideaux autour de la civière
- Placer l'affichette à un endroit visible
- Si toilette partagée, réserver une chaise d'aisance avec enveloppes hygiéniques
- Limiter la quantité de matériel qui entre dans la zone usager
- Privilégier l'utilisation de matériel réservé à l'utilisateur (exemple : chaise d'aisance, thermomètre.)
- Privilégier l'utilisation du matériel médical à usage unique (MMUU)
 - Jeter ce type de matériel en tout temps après utilisation
- Nettoyer/désinfecter **deux (2) fois** le matériel partagé entre les usagers après chaque utilisation
 - Si souillures visibles, effectuer la procédure **trois (3) fois**
 - Se référer [Procédure relatif à la gestion du matériel non critique](#) (Annexe 16)

DÉPLACEMENT OU TRANSFERT DE L'USAGER

Avant d'entrer dans la zone usager

- Recouvrir le fauteuil roulant ou la civière d'un drap propre. Si l'utilisateur est ambulant, privilégier le port de vêtements propres
- Appliquer les PA « À l'entrée ».

Avant de quitter la zone usager

- Demander à l'utilisateur d'effectuer l'hygiène des mains (HdM)
- Demander à l'utilisateur de porter un masque de procédure durant le transport (si toléré)
- Recouvrir l'utilisateur avec le drap si utilisation d'un fauteuil roulant ou civière
- « À la sortie », retirer l'ÉPI

Au retour dans la zone usager

- Appliquer les PA « À l'entrée »
- Demander à l'utilisateur d'effectuer l'HdM
- Disposer du drap, le cas échéant
- Nettoyer/désinfecter le fauteuil roulant ou la civière à l'aide de lingettes désinfectantes au peroxyde d'hydrogène
- « À la sortie », retirer l'ÉPI

Lors d'un transfert vers un autre établissement

- Aviser le transporteur ainsi que le milieu receveur que l'utilisateur requiert des PA

IMAGERIE MÉDICALE

- Appliquer les PA
- Nettoyer/désinfecter à **deux (2) reprises**, à l'aide de peroxyde d'hydrogène, tout matériel ou surface ayant été en contact direct ou indirect avec l'utilisateur (se référer au [Procédure relative à la gestion du matériel non critique](#)) (Annexe 16)
 - Si souillures visibles, nettoyer/désinfecter à **trois (3) reprises**

HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

Au départ de l'utilisateur

- Contacter le Service d'hygiène et salubrité afin que l'environnement de l'utilisateur soit nettoyé/désinfecté selon les procédures de l'établissement.
- Pour les milieux sans RDV sans présence de Service d'hygiène et salubrité : Nettoyer/désinfecter, à l'aide de peroxyde d'hydrogène, tout matériel ou surface ayant été en contact direct ou indirect avec l'utilisateur (se référer au [Procédure relatif à la gestion du matériel non critique](#)) (Annexe 16)

Précautions additionnelles CONTACT RENFORCÉES

PRÉCAUTIONS CONTACT RENFORCÉES

Visiteurs Se présenter au poste des infirmières avant d'entrer

À L'ENTRÉE

- Pratiquer l'hygiène des mains
- Revêtir la blouse
- Enfiler les gants

À LA SORTIE

- Retirer les gants
- Pratiquer l'hygiène des mains
- Retirer la blouse
- Pratiquer l'hygiène des mains
- Pratiquer l'hygiène des mains - eau et savon

Matériel dédié ou désinfecté après usage

Protocole de désinfection rehaussée

Directives générales

- Installer l'usager dans une salle **OU**
- Fermer les rideaux autour de la civière
- Placer l'affichette à un endroit visible
- Pratiquer l'hygiène des mains à l'eau et au savon puisque **la solution hydroalcoolique n'est pas efficace**
- Si toilette partagée, réserver une chaise d'aisance avec enveloppes hygiéniques
- Limiter la quantité de matériel qui entre dans la zone usager
- Privilégier l'utilisation de matériel réservé à l'usager (exemple : chaise d'aisance, thermomètre.)
- Privilégier l'utilisation du matériel médical à usage unique (MMUU)
 - Jeter ce type de matériel en tout temps après utilisation
- Nettoyer/désinfecter le matériel partagé entre les usagers après chaque utilisation avec les **lingettes sporicides**
 - Se référer [Procédure relatif à la gestion du matériel non critique](#) (Annexe 16)

DÉPLACEMENT OU TRANSFERT DE L'USAGER

Avant d'entrer dans la zone usager

- Recouvrir le fauteuil roulant ou la civière d'un drap propre. Si l'usager est ambulant, privilégier le port de vêtements propres
- Appliquer les PA « À l'entrée »

Avant de quitter la zone usager

- Demander à l'usager d'effectuer l'hygiène des mains (HdM)
- Demander à l'usager de porter un masque de procédure durant le transport (si toléré)
- Recouvrir l'usager avec le drap si utilisation d'un fauteuil roulant ou civière
- « À la sortie », retirer l'ÉPI

Au retour dans la zone usager

- Appliquer les PA « À l'entrée »
- Demander à l'usager d'effectuer l'HdM
- Disposer du drap, le cas échéant
- Nettoyer/désinfecter le fauteuil roulant ou la civière à l'aide de **lingettes sporicides** (se référer au [Procédure relatif à la gestion du matériel non critique](#)) (Annexe 16)
- « À la sortie », retirer l'ÉPI

Lors d'un transfert vers un autre établissement

- Aviser le transporteur ainsi que le milieu receveur que l'usager requiert des PA

IMAGERIE MÉDICALE

- Appliquer les PA
- Nettoyer/désinfecter, à l'aide des **lingettes sporicides**, tout matériel ou surface ayant été en contact direct ou indirect avec l'usager (se référer au [Procédure relatif à la gestion du matériel non critique](#)) (Annexe 16)
- Contacter le Service d'hygiène et salubrité, si incontinence fécale

HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

Au départ de l'usager

- Contacter le Service d'hygiène et salubrité afin que l'environnement de l'usager soit nettoyé/désinfecté selon les procédures de l'établissement.
- Pour les milieux sans RDV présence de Service d'hygiène et salubrité : Nettoyer/désinfecter, à l'aide de **lingettes sporicides**, tout matériel ou surface ayant été en contact direct ou indirect avec l'usager (se référer au [Procédure relatif à la gestion du matériel non critique](#)) (Annexe 16)

Précautions additionnelles GOUTTELETTES

PRÉCAUTIONS GOUTTELETTES

Visiteurs

Se présenter au poste des infirmières avant d'entrer



Matériel dédié ou désinfecté après usage

Directives générales

- Installer l'usager dans une salle **OU**
- Fermer les rideaux autour de la civière
- Placer l'affichette à un endroit visible
- Si toilette partagée, réserver une chaise d'aisance avec enveloppes hygiéniques
- Limiter la quantité de matériel qui entre dans la zone usager
- Privilégier l'utilisation de matériel réservé à l'usager (exemple : chaise d'aisance, thermomètre.)
- Privilégier l'utilisation du matériel médical à usage unique (MMUU)
 - Jeter ce type de matériel en tout temps après utilisation
- Nettoyer/désinfecter le matériel partagé entre les usagers après chaque utilisation
 - Se référer [Procédure relatif à la gestion du matériel non critique](#) (Annexe 16)

DÉPLACEMENT OU TRANSFERT DE L'USAGER

Avant d'entrer dans la zone usager

- Recouvrir le fauteuil roulant ou la civière d'un drap propre. Si l'usager est ambulant, privilégier le port de vêtements propres
- Appliquer les PA « À l'entrée »

Avant de quitter la zone usager

- Demander à l'usager d'effectuer l'hygiène des mains (HdM)
- Demander à l'usager de porter un masque de procédure durant le transport (si toléré)
- Recouvrir l'usager avec le drap si utilisation d'un fauteuil roulant ou civière
- « À la sortie », retirer l'ÉPI

Au retour dans la zone usager

- Appliquer les PA « À l'entrée »
- Demander à l'usager d'effectuer l'HdM
- Disposer du drap, le cas échéant
- Nettoyer/désinfecter le fauteuil roulant ou la civière à l'aide de lingettes désinfectantes au peroxyde d'hydrogène
- « À la sortie », retirer l'ÉPI

Lors d'un transfert vers un autre établissement

- Aviser le transporteur ainsi que le milieu receveur que l'usager requiert des PA

IMAGERIE MÉDICALE

- Appliquer les PA
- Nettoyer/désinfecter, à l'aide de peroxyde d'hydrogène, tout matériel ou surface ayant été en contact direct ou indirect avec l'usager (se référer au [Procédure relatif à la gestion du matériel non critique](#)) (Annexe 16)

HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

Au départ de l'usager

- Contacter le Service d'hygiène et salubrité afin que l'environnement de l'usager soit nettoyé/désinfecté selon les procédures de l'établissement
- Pour les milieux sans RDV sans présence de Service d'hygiène et salubrité : Nettoyer/désinfecter, à l'aide de peroxyde d'hydrogène, tout matériel ou surface ayant été en contact direct ou indirect avec l'usager (se référer au [Procédure relatif à la gestion du matériel non critique](#)) (Annexe 16)

Précautions additionnelles GOUTTELETTES/CONTACT

PRÉCAUTIONS GOUTTELETTES / CONTACT

Visiteurs

Se présenter au poste des infirmières avant d'entrer



À L'ENTRÉE



À LA SORTIE



Matériel dédié ou désinfecté après usage

Directives générales

- Installer l'usager dans une salle **OU**
- Fermer les rideaux autour de la civière
- Placer l'affichette à un endroit visible
- Si toilette partagée, réserver une chaise d'aisance avec enveloppes hygiéniques
- Limiter la quantité de matériel qui entre dans la zone usager
- Privilégier l'utilisation de matériel réservé à l'usager (exemple : chaise d'aisance, thermomètre.)
- Privilégier l'utilisation du matériel médical à usage unique (MMUU)
 - Jeter ce type de matériel en tout temps après utilisation
- Nettoyer/désinfecter le matériel partagé entre les usagers après chaque utilisation
 - Se référer [Procédure relatif à la gestion du matériel non critique](#) (Annexe 16)
- Si IMGA se référer : [Liste des IMGA hors bloc opératoire - adulte et précautions recommandées](#)

DÉPLACEMENT OU TRANSFERT DE L'USAGER

Avant d'entrer dans la zone usager

- Recouvrir le fauteuil roulant ou la civière d'un drap propre. Si l'usager est ambulant, privilégier le port de vêtements propres
- Appliquer les PA « À l'entrée »

Avant de quitter la zone usager

- Demander à l'usager d'effectuer l'hygiène des mains (HdM)
- Demander à l'usager de porter un masque de procédure durant le transport (si toléré)
- Recouvrir l'usager avec le drap si utilisation d'un fauteuil roulant ou civière
- « À la sortie », retirer l'ÉPI

Au retour dans la zone usager

- Appliquer les PA « À l'entrée »
- Demander à l'usager d'effectuer l'HdM
- Disposer du drap, le cas échéant
- Nettoyer/désinfecter le fauteuil roulant ou la civière à l'aide de lingettes désinfectantes au peroxyde d'hydrogène
- « À la sortie », retirer l'ÉPI

Lors d'un transfert vers un autre établissement

- Aviser le transporteur ainsi que le milieu receveur que l'usager requiert des PA

IMAGERIE MÉDICALE

- Appliquer les PA
- Nettoyer/désinfecter, à l'aide de peroxyde d'hydrogène, tout matériel ou surface ayant été en contact direct ou indirect avec l'usager (se référer au [Procédure relatif à la gestion du matériel non critique](#)) (Annexe 16)

HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

Au départ de l'usager

- Contacter le Service d'hygiène et salubrité afin que l'environnement de l'usager soit nettoyé/désinfecté selon les procédures de l'établissement.
- Pour les milieux sans RDV sans présence de Service d'hygiène et salubrité : Nettoyer/désinfecter, à l'aide de peroxyde d'hydrogène, tout matériel ou surface ayant été en contact direct ou indirect avec l'usager (se référer au [Procédure relatif à la gestion du matériel non critique](#)) (Annexe 16)

Précautions additionnelles GOUTTELETTES/CONTACT AVEC PROTECTION OCULAIRE



Directives générales

- Installer l'usager dans une salle **OU**
- Fermer les rideaux autour de la civière
- Placer l'affichette à un endroit visible
- Si toilette partagée, réserver une chaise d'aisance avec enveloppes hygiéniques
- Limiter la quantité de matériel qui entre dans la zone usager
- Privilégier l'utilisation de matériel réservé à l'usager (exemple : chaise d'aisance, thermomètre.)
- Privilégier l'utilisation du matériel médical à usage unique (MMUU)
 - Jeter ce type de matériel en tout temps après utilisation
- Nettoyer/désinfecter le matériel partagé entre les usagers après chaque utilisation
 - Se référer [Procédure relatif à la gestion du matériel non critique](#) (Annexe 16)
- Si IMGA se référer : [Liste des IMGA hors bloc opératoire - adulte et précautions recommandées](#)

DÉPLACEMENT OU TRANSFERT DE L'USAGER	<u>Avant d'entrer dans la zone usager</u> • Recouvrir le fauteuil roulant ou la civière d'un drap propre. Si l'usager est ambulant, privilégier le port de vêtements propres • Appliquer les PA « À l'entrée ». <u>Avant de quitter la zone usager</u> • Demander à l'usager d'effectuer l'hygiène des mains (HdM) • Demander à l'usager de porter un masque de procédure durant le transport (si toléré) • Recouvrir l'usager avec le drap si utilisation d'un fauteuil roulant ou civière • « À la sortie », retirer l'ÉPI <u>Au retour dans la zone usager</u> • Appliquer les PA « À l'entrée » • Demander à l'usager d'effectuer l'HdM • Disposer du drap, le cas échéant • Nettoyer/désinfecter le fauteuil roulant ou la civière à l'aide de lingettes désinfectantes au peroxyde d'hydrogène • « À la sortie », retirer l'ÉPI <u>Lors d'un transfert vers un autre établissement</u> • Aviser le transporteur ainsi que le milieu receveur que l'usager requiert des PA
IMAGERIE MÉDICALE	• Appliquer les PA • Nettoyer/désinfecter, à l'aide de peroxyde d'hydrogène, tout matériel ou surface ayant été en contact direct ou indirect avec l'usager (se référer au Procédure relatif à la gestion du matériel non critique)(Annexe 16)
HYGIÈNE ET SALUBRITÉ	<u>Au départ de l'usager</u> • Contacter le Service d'hygiène et salubrité afin que l'environnement de l'usager soit nettoyé/désinfecté selon les procédures de l'établissement. • Pour les milieux sans RDV sans présence de Service d'hygiène et salubrité : Nettoyer/désinfecter, à l'aide de peroxyde d'hydrogène, tout matériel ou surface ayant été en contact direct ou indirect avec l'usager (se référer au Procédure relatif à la gestion du matériel non critique) (Annexe 16)

Précautions additionnelles AÉRIENNES

PRÉCAUTIONS AÉRIENNES

Visiteurs Se présenter au poste des infirmières avant d'entrer

À L'ENTRÉE



Pratiquer l'hygiène des mains



Porter le masque N95
Vérifier l'étanchéité

À LA SORTIE



Retirer le masque N95 à l'extérieur de la pièce



Pratiquer l'hygiène des mains



Matériel dédié ou désinfecté après usage

Portes et fenêtres fermées ou chambre à pression négative

Directives générales

- Installer rapidement l'usager dans une pièce à pression négative ou une pièce fermée (portes et fenêtres). **Garder fermée en tout temps**
- Permettre à l'usager d'enlever son masque de procédure uniquement lorsqu'il est dans la pièce fermée.
- Placer l'affichette à un endroit visible
- Réserver une chaise d'aisance avec enveloppes hygiéniques si toilette individuelle non disponible
- Limiter la quantité de matériel qui entre dans la pièce fermée
- Privilégier l'utilisation de matériel réservé à l'usager (exemple : chaise aisance, thermomètre)
- Privilégier l'utilisation du matériel médical à usage unique (MMUU)
 - Jeter ce type de matériel en tout temps après utilisation
- Nettoyer/désinfecter le matériel partagé entre les usagers après chaque utilisation
 - Se référer [Procédure relatif à la gestion du matériel non critique](#) (Annexe 16)

Au départ de l'usager

- Interdire l'accès à la pièce
- Se référer au document *Changement d'air* (**Annexe 14**) avant de commencer le

En cas de déplacement inévitable

Avant d'entrer dans la zone usager

- Recouvrir le fauteuil roulant ou la civière d'un drap propre. Si l'usager est ambulant, privilégier le port de vêtements propres
- Appliquer les PA « À l'entrée ».

Avant de quitter la zone usager

- Demander à l'usager d'effectuer l'hygiène des mains (HdM)
- Demander à l'usager de porter un masque de procédure durant le transport
- Recouvrir l'usager avec le drap si utilisation d'un fauteuil roulant ou civière
- « À la sortie », retirer l'ÉPI sauf l'APR N95.
- Garder l'APR N95 tout au long du transport auprès de l'usager

Au retour dans la zone usager

- Appliquer les PA « À l'entrée » en
- Demander à l'usager d'effectuer l'HdM et l'aviser l'usager qu'il peut retirer son masque de procédure
- Disposer du drap, le cas échéant
- Nettoyer/désinfecter le fauteuil roulant ou la civière à l'aide de lingettes désinfectantes au peroxyde d'hydrogène
- « À la sortie », retirer l'ÉPI

Lors d'un transfert vers un autre établissement

- Aviser le transporteur ainsi que le milieu receveur que l'usager requiert des PA

Lors du congé

- L'usager doit conserver son masque de procédure jusqu'à sa sortie à l'extérieur de l'établissement

PRIVILÉGIER LA RÉALISATION DES EXAMENS DIAGNOSTIQUES DANS LA PIÈCE OÙ EST L'USAGER

IMAGERIE MÉDICALE

- Appliquer les PA
- Nettoyer/désinfecter, à l'aide de peroxyde d'hydrogène, tout matériel ou surface ayant été en contact direct ou indirect avec l'usager (se référer au [Procédure relatif à la gestion du matériel non critique](#)) (Annexe 16)

HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

Au départ de l'usager

- Contacter le Service d'hygiène et salubrité afin que l'environnement de l'usager soit nettoyé/désinfecté selon les procédures de l'établissement.
- Pour les milieux sans RDV sans présence de Service d'hygiène et salubrité : Nettoyer/désinfecter, à l'aide de peroxyde d'hydrogène, tout matériel ou surface ayant été en contact direct ou indirect avec l'usager (se référer au [Procédure relatif à la gestion du matériel non critique](#)) (Annexe 16)

Précautions additionnelles AÉRIENNES/CONTACT

PRÉCAUTIONS AÉRIENNES/CONTACT

Visiteurs

Se présenter au poste des infirmières avant d'entrer

Accès interdit sans autorisation

À L'ENTRÉE

- Pratiquer l'hygiène des mains
- Revêtir la blouse
- Porter le masque N95
Vérifier l'étanchéité
- Enfiler les gants

À LA SORTIE

- Retirer les gants
- Pratiquer l'hygiène des mains
- Retirer la blouse
- Pratiquer l'hygiène des mains
- Retirer le masque N95 à l'extérieur de la pièce
- Pratiquer l'hygiène des mains



Matériel dédié ou désinfecté après usage

Portes et fenêtres fermées ou chambre à pression négative

Directives générales

- Installer rapidement l'usager dans une pièce à pression négative ou une pièce fermée (portes et fenêtres). **Garder fermée en tout temps**
- Permettre à l'usager d'enlever son masque de procédure uniquement lorsqu'il est dans la pièce fermée.
- Placer l'affichette à un endroit visible
- Réserver une chaise d'aisance avec enveloppes hygiéniques si toilette individuelle non disponible
- Limiter la quantité de matériel qui entre dans la pièce fermée
- Privilégier l'utilisation de matériel réservé à l'usager (exemple : chaise aisance, thermomètre)
- Privilégier l'utilisation du matériel médical à usage unique (MMUU)
 - Jeter ce type de matériel en tout temps après utilisation
- Nettoyer/désinfecter le matériel partagé entre les usagers après chaque utilisation
 - Se référer [Procédure relatif à la gestion du matériel non critique](#) (Annexe 16)

Au départ de l'usager

- Interdire l'accès à la pièce
- Se référer au document *Changement d'air* (Annexe 14) avant de commencer le

En cas de déplacement inévitable

Avant d'entrer dans la zone usager

- Recouvrir le fauteuil roulant ou la civière d'un drap propre. Si l'usager est ambulant, privilégier le port de vêtements propres
- Appliquer les PA « À l'entrée ».

Avant de quitter la zone usager

- Demander à l'usager d'effectuer l'hygiène des mains (HdM)
- Demander à l'usager de porter un masque de procédure durant le transport
- Recouvrir l'usager avec le drap si utilisation d'un fauteuil roulant ou civière
- « À la sortie », retirer l'ÉPI sauf l'APR N95.
- Garder l'APR N95 tout au long du transport auprès de l'usager

Au retour dans la zone usager

- Appliquer les PA « À l'entrée »
- Demander à l'usager d'effectuer l'HdM et l'aviser l'usager qu'il peut retirer son masque de procédure
- Disposer du drap, le cas échéant
- Nettoyer/désinfecter le fauteuil roulant ou la civière à l'aide de lingettes désinfectantes au peroxyde d'hydrogène
- « À la sortie », retirer l'ÉPI

Lors d'un transfert vers un autre établissement

- Aviser le transporteur ainsi que le milieu receveur que l'usager requiert des PA

Lors du congé

- L'usager doit conserver son masque de procédure jusqu'à sa sortie à l'extérieur de l'établissement

PRIVILÉGER LA
RÉALISATION DES EXAMENS
DIAGNOSTIQUES DANS LA
PIÈCE OÙ EST L'USAGER

IMAGERIE MÉDICALE

- Appliquer les PA
- Nettoyer/désinfecter, à l'aide de peroxyde d'hydrogène, tout matériel ou surface ayant été en contact direct ou indirect avec l'usager (se référer au [Procédure relatif à la gestion du matériel non critique](#)) (Annexe 16)

HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

Au départ de l'usager

- Contacter le Service d'hygiène et salubrité afin que l'environnement de l'usager soit nettoyé/désinfecté selon les procédures de l'établissement.
- Pour les milieux sans RDV sans présence de Service d'hygiène et salubrité : Nettoyer/désinfecter, à l'aide de peroxyde d'hydrogène, tout matériel ou surface ayant été en contact direct ou indirect avec l'usager (se référer au [Procédure relatif à la gestion du matériel non critique](#)) (Annexe 16)

Précautions additionnelles AÉRIENNES/CONTACT RENFORCÉES

PRÉCAUTIONS AÉRIENNES/CONTACT RENFORCÉES

Visiteurs Se présenter au poste des infirmières avant d'entrer

Accès interdit sans autorisation

À L'ENTRÉE

- Pratiquer l'hygiène des mains
- Revêtir la blouse
- Porter le masque N95
- Vérifier l'étanchéité
- Porter la protection oculaire
- Enfiler les gants

À LA SORTIE

- Retirer les gants
- Pratiquer l'hygiène des mains
- Retirer la blouse
- Pratiquer l'hygiène des mains
- Retirer la protection oculaire
- Pratiquer l'hygiène des mains
- Retirer le masque N95 à l'extérieur de la pièce
- Pratiquer l'hygiène des mains

Matériel dédié ou désinfecté après usage

Portes et fenêtres fermées ou chambre à pression négative

Directives générales

- Installer **rapidement** l'usager dans une pièce à pression négative ou une pièce fermée (portes et fenêtres).
- **Garder fermée en tout temps**
- Permettre à l'usager d'enlever son masque de procédure **uniquement** lorsqu'il est dans cette pièce.
- Placer l'affichette à un endroit visible
- Réserver une chaise d'aisance avec enveloppes hygiéniques si toilette individuelle non disponible
- Limiter la quantité de matériel qui entre dans la pièce fermée
- Privilégier l'utilisation de matériel réservé à l'usager (exemple : chaise d'aisance, thermomètre.)
- Privilégier l'utilisation du matériel médical à usage unique (MMUU)
 - Jeter ce type de matériel en tout temps après utilisation
- Nettoyer/désinfecter le matériel partagé entre les usagers après chaque utilisation avec les **lingettes sporicides**
 - Se référer [Procédure relatif à la gestion du matériel non critique](#) (Annexe 16)

Au départ de l'usager

- Interdire l'accès à la pièce
- Se référer au document *Changement d'air* (**Annexe 14**) avant de commencer le

En cas de déplacement inévitable

Avant d'entrer dans la zone usager

- Recouvrir le fauteuil roulant ou la civière d'un drap propre. Si l'usager est ambulant, privilégier le port de vêtements propres
- Appliquer les PA « À l'entrée ».

Avant de quitter la zone usager

- Demander à l'usager d'effectuer l'hygiène des mains (HdM)
- Demander à l'usager de porter un masque de procédure durant le transport
- Recouvrir l'usager avec le drap si utilisation d'un fauteuil roulant ou civière
- « À la sortie », retirer l'ÉPI sauf l'APR N95.
- Garder l'APR N95 tout au long du transport auprès de l'usager

Au retour dans la zone usager

- Appliquer les PA « À l'entrée »
- Demander à l'usager d'effectuer l'HdM et l'aviser l'usager qu'il peut retirer son masque de procédure
- Disposer du drap, le cas échéant
- Nettoyer/désinfecter le fauteuil roulant ou la civière à l'aide de **lingettes sporicides** (se référer au [Procédure relatif à la gestion du matériel non critique](#)) (Annexe 16)
- « À la sortie », retirer l'ÉPI

Lors d'un transfert vers un autre établissement

- Aviser le transporteur ainsi que le milieu receveur que l'usager requiert des PA

Lors du congé

- L'usager doit conserver son masque de procédure jusqu'à sa sortie à l'extérieur de l'établissement.

**PRIVILÉGIER LA
RÉALISATION DES
EXAMENS
DIAGNOSTIQUES DANS LA
PIÈCE OÙ EST L'USAGER**

IMAGERIE MÉDICALE

- Appliquer les PA
- Nettoyer/désinfecter, à l'aide des **lingettes sporicides**, tout matériel ou surface ayant été en contact direct ou indirect avec l'usager (se référer au [Procédure relatif à la gestion du matériel non critique](#)) (Annexe 16)
- Contacter le Service d'hygiène et salubrité, si incontinence fécale

HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

Au départ de l'usager

- Contacter le Service d'hygiène et salubrité afin que l'environnement de l'usager soit nettoyé/désinfecté selon les procédures de l'établissement.
- Pour les milieux sans RDV sans présence de Service d'hygiène et salubrité : Nettoyer/désinfecter, à l'aide de **lingettes sporicides**, tout matériel ou surface ayant été en contact direct ou indirect avec l'usager (se référer au [Procédure relatif à la gestion du matériel non critique](#)) (Annexe 16)

OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES MALADIES INFECTIEUSES POUR URGENCE / MILIEUX SANS RENDEZ-VOUS

PRÉ-TRIAGE
OU
FILTRAGE

Avez-vous : • De la fièvre, de la toux nouvelle ou aggravée? • De la diarrhée ou des vomissements?	Si OUI à l'UNE de ces questions → → Procéder à l'hygiène des mains → Mettre un masque et appliquer l'hygiène et l'étiquette respiratoire si requis → Orientation vers SALLE ATTENTE RÉSERVÉE ou SALLE RÉGULIÈRE AVEC BARRIÈRES PHYSIQUES
---	---

DÉBUTEZ ICI SI PRÉ-TRIAGE OU FILTRAGE NON EFFECTUÉ

! Consulter la [liste des PAYS](#)

Avez-vous reçu :

- Un diagnostic d'une infection transmissible dans les 21 derniers jours
- OU des consignes d'une autorité compétente (Direction de santé publique, MAPAQ, etc.) encore en vigueur pour lequel on vous a demandé de prendre des précautions afin d'en éviter la transmission ?

OUI

Appliquer les précautions additionnelles si requis
(voir annexe)
et continuer questionnaire

NON

Dans quel pays?

OUI

Est-ce que vous avez voyagé dans les 21 derniers jours ?

NON

PAYS NON VISÉS

PAYS MRSI/ FIÈVRES
HÉMORRAGIQUES VIRALES !

Avez-vous fait de la fièvre ou des frissons
dans les dernières 24 heures?

OUI

NON

PAYS MRSI/ FIÈVRES
HÉMORRAGIQUES VIRALES !

Appliquer les précautions additionnelles AÉRIENNES / CONTACT RENFORCÉES +
(À ajuster après évaluation)

PAYS MRSI !

Avez-vous une nouvelle toux ou des difficultés respiratoires aggravées, apparues dans les 14 jours suivants le retour de voyage ?

OUI

NON

Appliquer les précautions additionnelles AÉRIENNES / CONTACT RENFORCÉES
(À ajuster après évaluation)

Appliquer les précautions additionnelles GOUTTELETTES / CONTACT AVEC PROTECTION OCULAIRE
(À ajuster après évaluation)

Avez-vous l'un ou plusieurs des symptômes cliniques d'infection respiratoire aiguë suivants dans les 7 derniers jours? (nouveau ou aggravé)

- Fièvre ou frissons;
- Toux;
- Difficultés respiratoires;
- Perte de goût ou d'odorat;
- Écoulement ou congestion nasale **ET** mal de gorge.

OUI

Accompagné d'une éruption cutanée?
Appliquer les précautions additionnelles AÉRIENNES / CONTACT
(À ajuster après évaluation)

NON

Appliquer les précautions additionnelles GOUTTELETTES / CONTACT AVEC PROTECTION OCULAIRE
(À ajuster après évaluation)

NON

Avez-vous eu des symptômes compatibles avec une infection gastrointestinale dans les dernières 48 heures?

- Nausées ou vomissements;
- Diarrhée (nouvelle ou aggravée).

OUI

Appliquer les précautions additionnelles GOUTTELETTES / CONTACT
(À ajuster après évaluation)

NON

Avez-vous une éruption cutanée nouvellement apparue?

OUI

Les écoulements sont contenus ou recouverts?
Pratiques de base
(À ajuster après évaluation)

NON

Appliquer les précautions additionnelles CONTACT
(À ajuster après évaluation)

Aucune précaution additionnelle requise

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR AJUSTEMENT DES PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES (PA) APRÈS ÉVALUATION INITIALE			
DIAGNOSTICS D'INFECTION	PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES ¹	Privilégier pièce à PRESSION NÉGATIVE si disponible	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
RESPIRATOIRES			
Cas clinique d'infection respiratoire aiguë (CCIRA) Incluant la COVID-19	GOUTTELETTES / CONTACT Avec protection oculaire (pour COVID-19 ou selon pratiques de base) APR N95 : appliquer les consignes CNESST en vigueur pour COVID-19	Pour COVID-19 : Si IMGA	INSPQ - Virus respiratoires INSPQ - Recommandations COVID-19
MRSI [!] et grippe aviaire [!]	AÉRIENNES / CONTACT RENFORCÉES	X	INSPQ - Grippe aviaire MSSS - MRSI
Tuberculose	AÉRIENNES	X	MSSS - Tuberculose ; Guide d'intervention pour la tuberculose Liste des pays à incidence élevée de TB
Rougeole	AÉRIENNES	X	MSSS - Rougeole CIUSSSCN – Algorithme de gestion d'un cas de rougeole
FIÈVRE HÉMORRAGIQUE VIRALE			
Fièvres hémorragiques virales (incluant Ebola) [!]	AÉRIENNES / CONTACT RENFORCÉES +	X	Plan d'urgence québécois sur les maladies infectieuses à surveillance extrême (gouv.qc.ca) – section fièvres hémorragiques virales INSPQ - Ebola CIUSSSCN – Directive (Annexe11) + vidéos mise en place et retrait ÉPI
GASTROINTESTINALES			
Gastroentérite	GOUTTELETTES / CONTACT		INSPQ - Gastroentérite virale
<i>C. difficile</i>	CONTACT RENFORCÉES		INSPQ - C. difficile
Diarrhées infectieuses	CONTACT		MAPAQ - toxi-infections alimentaires
CUTANÉE			
Zona localisé chez un hôte immunocompétent	PRATIQUES DE BASES - Lorsque les lésions sont recouvertes CONTACT Si impossible de recouvrir ou de contenir les écoulements		MSSS - Zona
Varicelle OU Zona disséminé OU Zona localisé chez un hôte immunosupprimé	AÉRIENNES / CONTACT	X	L'évaluation clinique déterminera s'il faut poursuivre les précautions aériennes MSSS - Varicelle
Variole simienne	AÉRIENNES / CONTACT RENFORCÉES	X	MSSS – Variole simienne ou INSPQ – Variole simienne CIUSSSCN – Directive (Annexe 12)
RÉFÉRENCES			
[!] Consulter la liste des PAYS faisant l'objet d'une surveillance particulière Tableaux 4 et 5 : Caractéristiques de transmission et précautions (Santé Canada)		Urgence+ milieux avec et sans RDV : guide-decisionnel-urgence-srv.pdf (gouv.qc.ca) Autres secteurs voir directives des protocoles PCI : Prévention et contrôle des infections (PCI) (rtss.qc.ca) Autres pathogènes - Liste des agents infectieux (rtss.qc.ca)	

Inspiré du document triage du MSSS : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-271-05W.pdf>

¹ N.B : Advenant qu'un usager réponde à plusieurs indications de précautions additionnelles différentes, instaurer les précautions additionnelles les plus strictes.

Directive

FIÈVRE HÉMORRAGIQUE

- Directive hors protocole

- Urgence
- Clinique d'urgence mineure
- GMF et cliniques médicales
- Point de service local (PSL) toutes les sections ne sont pas applicables

Les mesures inscrites dans cette directive peuvent être sujettes à un rehaussement à la suite d'une évaluation du risque par le Service de PCI.

PRÉ TRIAGE/FILTRAGE, ACCUEIL ET TRIAGE

S'assurer de la mise en place des mesures requises pour identifier rapidement un usager pouvant être suspecté d'une fièvre hémorragique lors du pré-triage/filtrage.

Se référer :

Toujours utiliser la dernière version à jour en ligne : [Outil d'aide à la décision pour les maladies infectieuses aux urgences / milieux avec et sans rdv / soutien à domicile](#)

Triage :

- Effectuer dans une pièce fermée
- Aucun délai nécessaire pour le changement d'air de la pièce avant de recevoir un autre usager dans le local
- Le nettoyage/désinfection des high touch est nécessaire avec les surfaces qui ont été en contact avec l'usager et le travailleur de la santé (TdeS)

TRANSFERT

Lors d'un transfert vers un des centres désignés :

Pédiatrique : CHU de Québec - CHUL

Adulte : CHU de Québec - Hôpital de l'Enfant-Jésus

- **Aviser le poste de garde de la direction de santé publique (DSPu) dès la suspicion d'un cas de fièvre hémorragique pour autorisation de transfert : 418 666-7000, option 3, puis option 1**
- Aviser le centre hospitalier désigné avant le transfert
- Aviser au préalable les services préhospitaliers d'urgence que l'usager requiert des précautions additionnelles (PA)

Utiliser le transport ambulancier et les aviser au préalable que l'usager requiert des PA

DÉFINITION DE CAS

CAS SUSPECTÉ

- Fièvre à début soudain
- OU**
- Des symptômes compatibles avec une fièvre hémorragique tels que :
 - Diarrhées
 - Vomissements
 - Hémorragies
- OU**
- Une combinaison de symptômes nouveaux ou aggravés:
 - Fatigue
 - Faiblesse
 - Céphalées
 - Douleur abdominale

Directive

FIÈVRE HÉMORRAGIQUE

- Urgence
- Clinique d'urgence mineure
- GMF et cliniques médicales
- Point de service local (PSL) toutes les sections ne sont pas applicables

- Myalgies
- Arthralgies

ET

- Provient d'une zone (pays) à risque pour la fièvre hémorragique depuis moins de 21 jours.

OU

- Chez qui on ne peut exclure une exposition sans protection appropriée définie de la manière suivante :
 - Exposition à un cas confirmé ou fortement suspecté (vivant ou décédé) par contact direct
 - Exposition par contact indirect : surface, objet, vêtements ou literie d'une personne infectée (vivant ou décédée) ou fortement suspectée d'être infectée par le virus
 - Exposition à des soins médicaux ou à des spécimens cliniques
 - Exposition à un animal infecté ou fortement suspecté d'être infecté par le virus Ebola
 - Relations sexuelles avec un cas confirmé d'une maladie à virus Ebola dans les 13 semaines suivant le début de la maladie chez ce cas

DIRECTIVES GÉNÉRALES

Pour l'usager suspecté, en tout temps et pour toutes interventions incluant les IMGA :

- Faire évaluer rapidement par un médecin
- Limiter au minimum le nombre de travailleurs de la santé (TdeS) dans la pièce fermée
- Limiter les interventions aux TdeS qui sont dûment formés à revêtir et à enlever l'équipement de protection individuelle (ÉPI) sans se contaminer
- Limiter les interventions médicales générant des aérosols (IMGA) à celles qui sont absolument essentielles
- Instaurer un registre des TdeS qui entrent dans la pièce fermée

IMGA

- Intubation et extubation
- Bronchoscopie
- Aspirations des voies aériennes en circuit ouvert
- Ventilation en pression positive via masque facial
- Ventilation oscillatoire à haute fréquence
- Induction d'expectorations (nébulisation salin hypertonique)

Une supervision directe (à travers une vitre) doit être assurée en tout temps lors des soins par un observateur qualifié. Cette supervision a pour objectif de détecter les risques de contamination du TdeS ou de l'environnement. Par exemple :

- S'assurer du respect des indications de la mise et retrait de l'ÉPI
- Garder les mains loin du visage
- Éviter de réajuster l'ÉPI pendant les interventions
- Détecter les bris de techniques ou les situations qui mettraient à risque le TdeS et qui requièrent sa sortie de la pièce fermée ou le changement de l'ÉPI
- Nettoyer/désinfecter dès que possible les surfaces visiblement souillées

Directive

FIÈVRE HÉMORRAGIQUE

- Urgence
- Clinique d'urgence mineure
- GMF et cliniques médicales
- Point de service local (PSL) toutes les sections ne sont pas applicables

Pour toute la durée des PA :

Privilégier la pièce ou chambre à pression négative

Si absence : pièce avec porte et fenêtres fermées en tout temps

- Privilégier présence d'une antichambre
- À l'extérieur à la porte de la chambre ou de l'aire de soins :
 - Placer une affichette PA [AÉRIENNES/CONTACT RENFORCÉ + \(ANNEXE 1\)](#)
 - Suivre les indications pour mettre l'ÉPI et le retirer
 - Placer l'ÉPI et des lingettes désinfectantes sporicides
 - Placer une poubelle pour jeter l'APR N-95
- À l'intérieur de la chambre ou de l'aire de soins:
 - Prévoir un espace délimité dans la chambre pour le retrait de l'ÉPI
 - Placer un chariot à lingerie souillée et une poubelle
 - Prévoir des linges absorbants ou des lingettes de peroxyde d'hydrogène
- Informer l'utilisateur de demeurer dans sa chambre ou dans l'aire de soins pour toute la durée des PA
- Pour le choix de l'ÉPI, aller à la Section Équipement de protection individuel (ÉPI)

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)

- Utiliser les uniformes fournis par l'établissement
- Retirer les vêtements personnels ou uniforme personnel

[PA AÉRIENNES/CONTACT RENFORCÉES +](#)

En toute circonstance, un **seul choix** d'ÉPI

- APR-N-95
- Visière
- Survêtement de protection 1 pièce imperméable
- Double paire de gants en nitrile à poignets longs
 - 1re paire sous le poignet de la blouse
 - 2e paire doit recouvrir le poignet de la blouse
- Jambières

En présence de souillure visible ou de matière organique sur l'une des pièces de l'ÉPI, retirer l'excédent avec une lingette absorbante ou une lingette de peroxyde d'hydrogène. Il ne faut pas effectuer cette manœuvre si le risque de contamination des gants est plus grand que le risque de contamination au retrait de la pièce d'équipement souillée

HÉBERGEMENT

1^{er} choix : Pièce individuelle à pression négative

2^e choix : Pièce individuelle avec porte et fenêtre fermée

- Gestion des excréta :
 - Réserver une chaise d'aisance avec des enveloppes hygiéniques
 - Réserver un urinal avec des enveloppes hygiéniques
 - Utiliser des sacs vomitoires en cas de vomissement
 - Disposer des enveloppes hygiéniques et vomitoires comme des déchets biomédicaux. Se référer à la [Gestion des déchets](#)

Directive

FIÈVRE HÉMORRAGIQUE

- Urgence
- Clinique d'urgence mineure
- GMF et cliniques médicales
- Point de service local (PSL) toutes les sections ne sont pas applicables

HYGIÈNE DES MAINS

À la sortie de la pièce fermée :

- Procéder à l'hygiène des mains au lavabo, avec de l'eau et du savon, à l'extérieur de la pièce fermée
- Si aucun poste de lavage des mains à proximité de la pièce fermée ou de la zone usager, utiliser la solution hydroalcoolique (SHA) pour éliminer les autres pathogènes, et se diriger immédiatement au lavabo pour une hygiène des mains avec de l'eau et du savon.

Consulter le [Protocole relatif à l'hygiène des mains](#)

DÉPLACEMENTS, EXAMENS ET TRAITEMENTS

- Privilégier la réalisation des examens diagnostiques dans la pièce fermée où est l'usager.
- Éviter les déplacements de l'usager à l'extérieur de la pièce

EN CAS DE DÉPLACEMENT INÉVITABLE

PA AÉRIENNES/CONTACT RENFORCÉES +

Avant d'entrer dans la pièce fermée

- Recouvrir le fauteuil roulant ou la civière d'un drap propre
- Mise en place de l'ÉPI, appliquer les étapes de l'affichette : Mise en place de l'ÉPI

Avant de quitter la pièce fermée

- Demander à l'usager d'effectuer l'hygiène des mains
- Demander à l'usager de porter un masque de procédure durant le transport
- Recouvrir l'usager avec le drap
- Retirer l'ÉPI, appliquer les étapes de l'affichette : Retrait de l'ÉPI

Durant le déplacement

- Mise en place de l'ÉPI, appliquer les étapes de l'affichette : Mise en place de l'ÉPI
- Garder l'ÉPI tout au long de l'accompagnement

Au retour de l'usager dans la pièce fermée qui lui est réservée

- Garder l'ÉPI qui a été utilisé durant le déplacement
- Demander à l'usager d'effectuer l'hygiène des mains
- Garder le drap dans la pièce fermée
- Garder le fauteuil roulant ou la civière dans la pièce fermée
 - Nettoyer/désinfecter par le Service d'hygiène et salubrité lors de l'entretien terminal
- Retirer l'ÉPI, appliquer les étapes de l'affichette : Retrait de l'ÉPI

Lors d'un déplacement vers un autre service (si ceci est inévitable)

- Aviser le service receveur que l'usager requiert des PA
- Le TdeS qui accompagne l'usager doit demeurer avec lui pour la durée du déplacement

Directive

FIÈVRE HÉMORRAGIQUE

- Urgence
- Clinique d'urgence mineure
- GMF et cliniques médicales
- Point de service local (PSL) toutes les sections ne sont pas applicables

PRÉLÈVEMENTS/ PONCTIONS VEINEUSES/ PROCÉDURES INVASIVES

AVANT de faire tout prélèvement, avisez la DSPu.

De plus, le prélèvement diagnostique doit être autorisé par la DSPu avant d'être effectué.

- Si nécessité (dans un but de stabilisation) ou autorisation de la DSPu d'effectuer des prélèvements, ponctions veineuses et les procédures invasives :

Se référer [Maladie à virus Ébola \(MVE\) : guide pratique pour les demandes d'analyse de laboratoire pour des patients chez qui une MVE est suspectée \(LSPQ, 2014\)](#)

DURÉE DES PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES

Jusqu'à l'exclusion du diagnostic de fièvre hémorragique

GESTION DU MATÉRIEL DE SOINS ET DE SERVICES

- Privilégier l'utilisation du matériel à usage unique donc jetable (ex. : systèmes à succion des sécrétions respiratoires et nasogastriques)
 - Jeter tout le matériel de soins qui n'a pas été utilisé (ex. : gazes stériles) ne pouvant être nettoyer/désinfecter et étant à l'extérieur des armoires ou contenants fermés lors de l'entretien terminal
 - Se référer à la section [gestion des déchets](#) pour la gestion de ceux-ci
- Utiliser de matériel réservé à l'usager (exemple : chaise d'aisance, thermomètre, etc.)
 - Garder dans la pièce fermée
 - Nettoyer/désinfecter par le Service d'hygiène et salubrité lors de l'entretien terminal
- Limiter la quantité de matériel qui entre dans la pièce fermée
- Se référer à la section [Gestion de la lingerie](#) pour la gestion de la lingerie ainsi que matériel en H&S et les uniformes ou de vêtements personnels des TdeS

GESTION DES DÉCHETS

- Considérer tous les déchets comme des déchets biomédicaux (poubelle avec sac biomédical)
 - Se référer à la [Procédure de gestion des déchets biomédicaux](#)

En tout temps pour toutes questions en lien avec gestion des déchets, se référer à la Direction des services techniques (DST)

GESTION DE LA LINGERIE

Au départ du cas suspecté vers le centre désigné:

- Jeter lingerie
- Jeter les linges microfibres et bandeaux microfibre pour le sol
- Uniforme fourni par l'employeur:
 - Pour les situations où l'usager présente des pertes de sang ou de liquides biologiques ou si doute : Jeter
 - Si **aucun risque** de présence de liquides biologiques : entretien selon les recommandations de l'établissement
- Le port de vêtement personnel n'est pas RECOMMANDÉ mais si ceci survient : garder dans un sac hermétique jusqu'à l'obtention du résultat
 - Positif : Jeter
 - Négatif : Laver sans recommandation particulière

Directive

FIÈVRE HÉMORRAGIQUE

- Urgence
- Clinique d'urgence mineure
- GMF et cliniques médicales

DÉSINFECTION DE L'ENVIRONNEMENT/ HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

UTILISER L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL REQUIS POUR PA AÉRIENNES/CONTACT RENFORCÉES + POUR LA MISE EN PLACE DE L'ÉPI

Lors de déversements accidentels de matières potentiellement contaminées (vomissements, selles, sang ou autres liquides organiques)

1. Recouvrir avec du papier absorbant pour retirer les liquides biologiques
2. Couvrir généreusement de nettoyant/désinfectant sporicide
3. Laisser agir le temps de contact
4. Essuyer
5. Remettre du nettoyant/désinfectant sporicide
6. Laisser agir le temps de contact
7. Essuyer

Entretien terminal

- Une supervision directe (à travers une vitre) et constante doit être assurée en tout temps lors de l'entretien par un observateur qualifié. Cette supervision a pour objectif de détecter les risques de contamination du TdeS ou de l'environnement
- Effectuer la procédure entretien terminale par le Service d'hygiène et salubrité, avant le retrait des PA
- Se référer à la section [Gestion de la lingerie](#) pour la gestion de la lingerie ainsi que matériel en H&S et les uniformes ou de vêtements personnels des TdeS
- Se référer à la section [gestion des déchets](#) pour la gestion de ceux-ci

En tout temps pour toutes questions en lien avec l'entretien de l'environnement, se référer à la Direction des service techniques (DST)

SERVICES ALIMENTAIRES

Utiliser de la vaisselle et des ustensiles jetables

PROCHES AIDANTS (PPA) ET VISITEURS

- Interdire l'entrée aux PPA et aux visiteurs dans la pièce fermée sauf pour raison humanitaire
 - Pour la PPA autorisée : doit revêtir un uniforme de l'installation.
 - L'assister pour mettre et retirer l'ÉPI de façon sécuritaire
 - Procéder à l'hygiène des mains
 - La PPA doit quitter l'installation sans visiter d'autres usagers et éviter les aires communes
- Aviser la DSPu de la présence de la PPA au chevet pour raison humanitaire

BÉNÉVOLES

Non autorisé

STAGIAIRES, ÉTUDIANTS ET RÉSIDENTS/EXTERNES

Non autorisé

Directive

FIÈVRE HÉMORRAGIQUE

- Urgence
- Clinique d'urgence mineure
- GMF et cliniques médicales

MANIPULATION DES DÉPOUILLES

- Porter l'ÉPI jusqu'à ce que le corps soit dans une double housse étanche et fermée
- Ne pas déplacer le corps. Le garder dans la pièce fermée jusqu'à prise en charge par l'entreprise funéraire désignée
 - La manipulation du corps doit être minimale. Les instruments médicaux, (cathéters intraveineux, sondes urinaires, tube endotrachéal) doivent être laissés en place
 - Envelopper le corps dans un linceul de plastique en prenant soin de ne pas contaminer la surface extérieure du linceul.
 - Placer le corps enveloppé du linceul dans une deuxième housse étanche (« body bag »). Une fois fermée, la housse ne doit pas être réouverte.
 - Décontaminer l'extérieur de la housse au moyen d'un nettoyant/désinfectant sporicide



SUPERVISION DIRECTE EN TOUT TEMPS

Accès interdit sans autorisation

Préparation
du travailleur

- Revêtir l'uniforme de travail fourni par l'établissement
- Rassembler le matériel nécessaire
- Attacher les cheveux, le cas échéant
- Raser la barbe, le cas échéant

MISE EN PLACE
DE L'ÉPI

Pratiquer l'hygiène
des mains



Enfiler la 1^{ère} paire de
gants à poignets longs

- Utiliser une grandeur plus
petite que votre grandeur
habituelle



Revêtir le survêtement
de protection sans le
capuchon

- Monter la fermeture à glissière
jusqu'au cou
- S'assurer que les manches
demeurent par-dessus les gants



Enfiler les jambières



Porter l'APR N-95

- Vérifier l'étanchéité



Enfiler le capuchon

- S'assurer qu'il est bien placé
sur le contour du visage et
que les cheveux soient
à l'intérieur



Enfiler l'écran facial



Enfiler la 2^{ème} paire de
gants à poignets longs

- Recouvrir les manches du
survêtement de protection



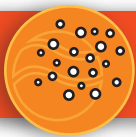
Matériel dédié
ou désinfecté
après usage

Portes et fenêtres fermées
ou
chambre à pression négative



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale

Québec



SUPERVISION DIRECTE EN TOUT TEMPS

RETRAIT DE L'ÉPI



Demeurer à l'intérieur de la pièce fermée, près de la sortie, pour débiter le retrait de l'ÉPI



Si présence de souillures organiques visibles sur l'ÉPI

- Retirer avec un linge absorbant ou une lingette de peroxyde d'hydrogène



Retirer la 1^{ère} paire de gants

- Saisir le bord extérieur près du poignet et le faire glisser en le retournant à l'envers
- Passer la main dans le 1^{er} gant de l'autre main et le faire glisser
- Disposer dans la poubelle



Retirer l'écran facial

- Manipuler uniquement par l'élastique qui se trouve derrière la tête
- Disposer dans la poubelle



Débuter le retrait du survêtement de protection

- Ouvrir la fermeture à glissière au maximum en la maintenant éloignée le plus possible du corps



Retirer le capuchon

- Saisir le dessus du capuchon avec les deux mains
- Dégager la tête en tirant vers l'arrière



Retirer le haut du survêtement de protection

- Saisir au niveau des épaules
- Dégager les épaules en tirant vers l'arrière
- Descendre jusqu'au niveau des poignets



Retirer un gant et une manche simultanément à l'aide d'un doigt et de l'autre main gantée



Retirer l'autre gant et la manche en glissant les doigts non-gantés à l'intérieur du survêtement de protection en prenant soin de ne pas toucher l'avant-bras



Pratiquer l'hygiène des mains et retirer le survêtement de protection vers les pieds

- S'assurer de manipuler uniquement par l'intérieur



Retirer les jambières et le survêtement de protection simultanément

- S'assurer de manipuler uniquement par l'intérieur
- Rouler les ÉPI sur eux-mêmes
- Disposer dans la poubelle



Pratiquer l'hygiène des mains et quitter la pièce fermée



Retirer l'APR N-95

- Retirer la courroie du bas puis celle du haut
- Disposer dans la poubelle
- Pratiquer l'hygiène des mains



Pratiquer l'hygiène des mains à l'eau et au savon au poste de lavage le plus près



Matériel dédié ou désinfecté après usage

Portes et fenêtres fermées ou chambre à pression négative

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale



Directive

VARIOLE SIMIENNE (MPOX)

• Directive hors protocole

- Urgence
- Clinique d'urgence mineure
- GMF et cliniques médicales
- Point de service local (PSL) **toutes les sections ne sont pas applicables**

Les mesures inscrites dans cette directive peuvent être sujettes à un rehaussement à la suite d'une évaluation du risque par le Service de PCI.

PRÉ TRIAGE/FILTRAGE, ACCUEIL ET TRIAGE

S'assurer de la mise en place des mesures requises pour identifier rapidement un usager pouvant être suspecté de variole simienne (Mpox) du pré-triage/filtrage.

Se référer :

Toujours utiliser la dernière version à jour en ligne : [Outil d'aide à la décision pour les maladies infectieuses lors de l'arrivée des usagers aux services d'urgence \(gouv.qc.ca\)](https://gouv.qc.ca/outil-d-aide-a-la-decision-pour-les-maladies-infectieuses-lors-de-larrivee-des-usagers-aux-services-d-urgence)

Triage :

- Effectuer dans une pièce fermée
- Faire porter un masque à l'usager en présence d'autres personnes
- Recouvrir les lésions, si possible
- Aucun délai nécessaire pour le changement d'air de la pièce avant de recevoir un autre usager dans le local
- Le nettoyage/désinfection des high touch est nécessaire avec les surfaces qui ont été en contact avec l'usager et le travailleur de la santé (TdeS)

DÉFINITION DE CAS

CAS SUSPECTÉ

Personne qui présente des lésions cutanées¹ avec au moins un symptôme systémique (fièvre, céphalée, myalgie, arthralgie, dorsalgie ou lymphadénopathies) sans autre cause évidente

OU

Personne qui présente des lésions cutanées génitales, périanales ou orales sans autre cause évidente

CAS PROBABLE

Est un cas suspect qui répond à l'un des critères suivants :

- Exposition significative² avec un cas confirmé de variole simienne dans les 21 jours précédant l'apparition des symptômes (référence cas suspecté)

OU

- Homme ayant eu au moins un contact sexuel avec un autre homme dans les 21 jours précédant l'apparition des symptômes (référence cas suspecté)

OU

¹ Macules, papules, vésicules, pustules, ulcères, lésions croutées.

² Les situations suivantes sont considérées comme des expositions significatives :

- Personne dont la peau ou une muqueuse a été en contact direct avec des :
 - Lésions cutanées
 - Liquides biologiques
 - Surfaces et objets contaminés par les liquides biologiques, incluant les vêtements et la literie

OU

- Contact à moins d'un mètre face à face pendant 3 heures ou plus (cumulatif sur 24 h) sans masque de procédure par le cas et le contact

OU

- Contact avec un animal sauvage mort ou vivant ou un animal de compagnie exotique qui est une espèce endémique d'Afrique centrale ou avoir utilisé un produit dérivé de ces animaux (par exemple, viande de gibier, crèmes, lotions, poudres)

Directive

VARIOLE SIMIENNE (MPOX)

- Urgence
- Clinique d'urgence mineure
- GMF et cliniques médicales
- Point de service local (PSL) **toutes les sections ne sont pas applicables**

- Exposition significative², au cours des 21 jours précédant l'apparition des symptômes (référence cas suspecté), dans un pays où une transmission soutenue de MpoX est documentée
 - Cliquer sur le pays visité avec de valider si présence de MpoX : <https://www.inspq.qc.ca/sante-voyage/guide/pays>

CAS CONFIRMÉ

Détection de l'orthopoxvirus simien par un test de laboratoire approprié

PÉRIODE DE CONTAGIOSITÉ

Du début du prodrome jusqu'à ce que les croûtes soient tombées et qu'une nouvelle peau se soit formée

PÉRIODE D'INCUBATION

Habituellement de 5 à 7 jours, mais peut se prolonger jusqu'à 21 jours

DIRECTIVES GÉNÉRALES

- Garder la porte et les fenêtres fermées en tout temps
- Faire porter un masque à l'usager en présence d'autres personnes
- Recouvrir les lésions, si possible
- Faire évaluer rapidement par un médecin

Pour toute la durée de la consultation :

Privilégier la pièce ou chambre à pression négative

Si absence : pièce avec porte et fenêtres fermées en tout temps

- Privilégier présence d'une antichambre
- À l'extérieur à la porte de la chambre ou de l'aire de soins :
 - Placer une affichette PA [AÉRIENNES/CONTACT RENFORCÉ](#)
 - Suivre les indications pour mettre l'ÉPI et le retirer
 - Placer l'ÉPI et des lingettes désinfectantes sporicides
 - Placer une poubelle pour jeter l'APR N-95
- À l'intérieur de la chambre ou de l'aire de soins:
 - Prévoir un espace délimité dans la chambre pour le retrait de l'ÉPI
 - Placer un chariot à lingerie souillée et une poubelle
 - Prévoir des linges absorbants ou des lingettes de peroxyde d'hydrogène
- Informer l'usager de :
 - Porter un masque de procédure en présence d'autres personnes
 - Demeurer dans la pièce fermée pour toute la durée de la consultation

HÉBERGEMENT

1^{er} choix : Pièce individuelle à pression négative

- Privilégier présence d'une antichambre

2^e choix : Pièce individuelle avec porte et fenêtre fermée

Directive

VARIOLE SIMIENNE (MPOX)

- Urgence
- Clinique d'urgence mineure
- GMF et cliniques médicales
- Point de service local (PSL) **toutes les sections ne sont pas applicables**

DURÉE DES PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES

- Jusqu'à ce que les croûtes soient tombées et qu'une nouvelle peau se soit formée
- OU**
- Jusqu'à exclusion du diagnostic de variole simienne
 - Valider si le diagnostic différentiel ne requière pas aussi des précautions additionnelles

DÉPISTAGE/EXAMEN DIAGNOSTIQUE

AVANT de faire tout prélèvement, avisez la DSPu.

- Poste de garde MADO: 418-666-7000 option 3 puis option 1
- Effectuer le prélèvement selon le manuel du CHU de Québec – Université Laval :
<https://acceptmdmz.chudequebec.ca/acceptm/#document/mkpox>.
 - Si laboratoire est directement dans le site, acheminer au laboratoire en main à main

VACCINATION

- Se référer au poste de garde de la DSPu pour les indications et obtenir la vaccination
- **PRATIQUES DE BASE**
 - Aucune précaution additionnelle recommandées pour la vaccination chez personne asymptomatique

GESTION DU MATÉRIEL DE SOINS ET DE SERVICES

- Privilégier l'utilisation du matériel à usage unique donc jetable (ex. : systèmes à succion des sécrétions respiratoires et nasogastriques)
 - Jeter tout le matériel de soins qui n'a pas été utilisé (ex. : gazes stériles) ne pouvant être nettoyer/désinfecter et étant à l'extérieur des armoires ou contenants fermés lors de l'entretien terminal
- Utiliser de matériel réservé à l'usager (exemple : chaise d'aisance, thermomètre, etc.)
 - Garder dans la pièce fermée
 - Nettoyer/désinfecter par le Service d'hygiène et salubrité lors de l'entretien terminal
- Limiter la quantité de matériel qui entre dans la pièce fermée

DÉPLACEMENTS, EXAMENS ET TRAITEMENTS

- Privilégier la réalisation des examens diagnostiques dans la pièce fermée où est l'usager.
- Éviter les déplacements de l'usager à l'extérieur de la pièce

EN CAS DE DÉPLACEMENT INÉVITABLE

PA [AÉRIENNES/CONTACT RENFORCÉES](#)

Avant d'entrer dans la zone usager

- Recouvrir le fauteuil roulant ou la civière d'un drap propre. Si usager est ambulant, privilégier vêtements propres
- Appliquer les PA « À l'entrée »

Avant de quitter la zone usager

- Demander à l'usager d'effectuer l'hygiène des mains
- Demander à l'usager de porter un masque de procédure durant le transport (si toléré)
- Recouvrir l'usager avec le drap si utilisation d'un fauteuil roulant ou civière
- « À la sortie », retirer l'ÉPI

Directive

VARIOLE SIMIENNE (MPOX)

- Urgence
- Clinique d'urgence mineure
- GMF et cliniques médicales
- Point de service local (PSL) **toutes les sections ne sont pas applicables**

Au retour dans la zone usager

- Appliquer les PA « À l'entrée »
- Demander à l'utilisateur d'effectuer l'hygiène des mains
- Disposer du drap, le cas échéant
- [Nettoyer/désinfecter](#) le fauteuil roulant ou la civière à l'aide de peroxyde d'hydrogène
- Appliquer les PA « À la sortie »

Lors d'un transfert vers un autre établissement

- Aviser le transporteur ainsi que le milieu receveur que l'utilisateur requiert des PA
- Lors d'un transfert vers un autre établissement ou installation ou département
 - Aviser la centrale des ambulances ainsi que le milieu receveur que l'utilisateur requiert des PA
- Lors du congé :
 - L'utilisateur doit conserver son masque de procédure jusqu'à sa sortie à l'extérieur de l'installation

GESTION DE LA LITERIE

- Manipuler soigneusement le linge, la literie souillée et les vêtements de l'utilisateur afin d'éviter tout contact avec le matériel infectieux en respectant les PA [AÉRIENNES/CONTACT RENFORCÉES](#)
- Éviter de secouer la literie
- Le linge doit être soigneusement placé dans un sac étanche (scellé ou attaché et placé à l'intérieur d'un sac imperméable) ou doublé pour le transport vers la buanderie

PROCHES AIDANTS (PPA) ET VISITEURS

Procéder à l'hygiène des mains en entrant et en sortant de la chambre ou de la pièce

- Appliquer les directives de l'affichette de PA [AÉRIENNES/CONTACT RENFORCÉES](#)
 - Expliquer le risque infectieux aux visiteurs/proches-aidants
 - Faire porter un masque de procédure de niveau 3
- Quitter l'installation sans visiter d'autres usagers et éviter les aires communes

DÉSINFECTION DE L'ENVIRONNEMENT/ HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

Entretien terminal

PA [AÉRIENNES/CONTACT RENFORCÉES](#)

- Appliquer la procédure désinfection terminale avant le retrait des PA par le Service d'hygiène et salubrité avec un **produit sporicide**
 - Aucun temps d'attente pour changement d'air n'est exigé si absence de pression négative

Pour les milieux sans présence de Service d'hygiène et salubrité :

- Nettoyer/désinfecter, à l'aide de **lingettes sporicides**, tout matériel ou surface ayant été en contact direct ou indirect avec l'utilisateur.
- Se référer au [Procédure relatif à la gestion du matériel non critique](#)

GESTION DES DÉCHETS

- Disposer des déchets selon les catégories habituelles
- Manipuler les déchets et en disposer de manière sécuritaire et en évitant la contamination avec le matériel infectieux

Directive

VARIOLE SIMIENNE (MPOX)

- Urgence
- Clinique d'urgence mineure
- GMF et cliniques médicales
- Point de service local (PSL) **toutes les sections ne sont pas applicables**

BÉNÉVOLES

Éviter la présence de bénévole considérant les PA [AÉRIENNES/CONTACT RENFORCÉES](#)

STAGIAIRES, ÉTUDIANTS ET RÉSIDENTS/EXTERNES

Les soins et les procédures à l'usager doivent être effectués uniquement par du personnel adéquatement qualifié

MANIPULATION DES DÉPOUILLES

- Appliquer les PA [AÉRIENNES/CONTACT RENFORCÉES](#) requises dans la pièce fermée
- Appliquer les procédures de l'établissement

DOCUMENT CONTRÔLÉ ÉLECTRONIQUEMENT

Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que toute copie papier
de cette directive est la version à jour.

Page 5 de 5

Algorithme de gestion d'un cas suspecté de tuberculose (TB) respiratoire

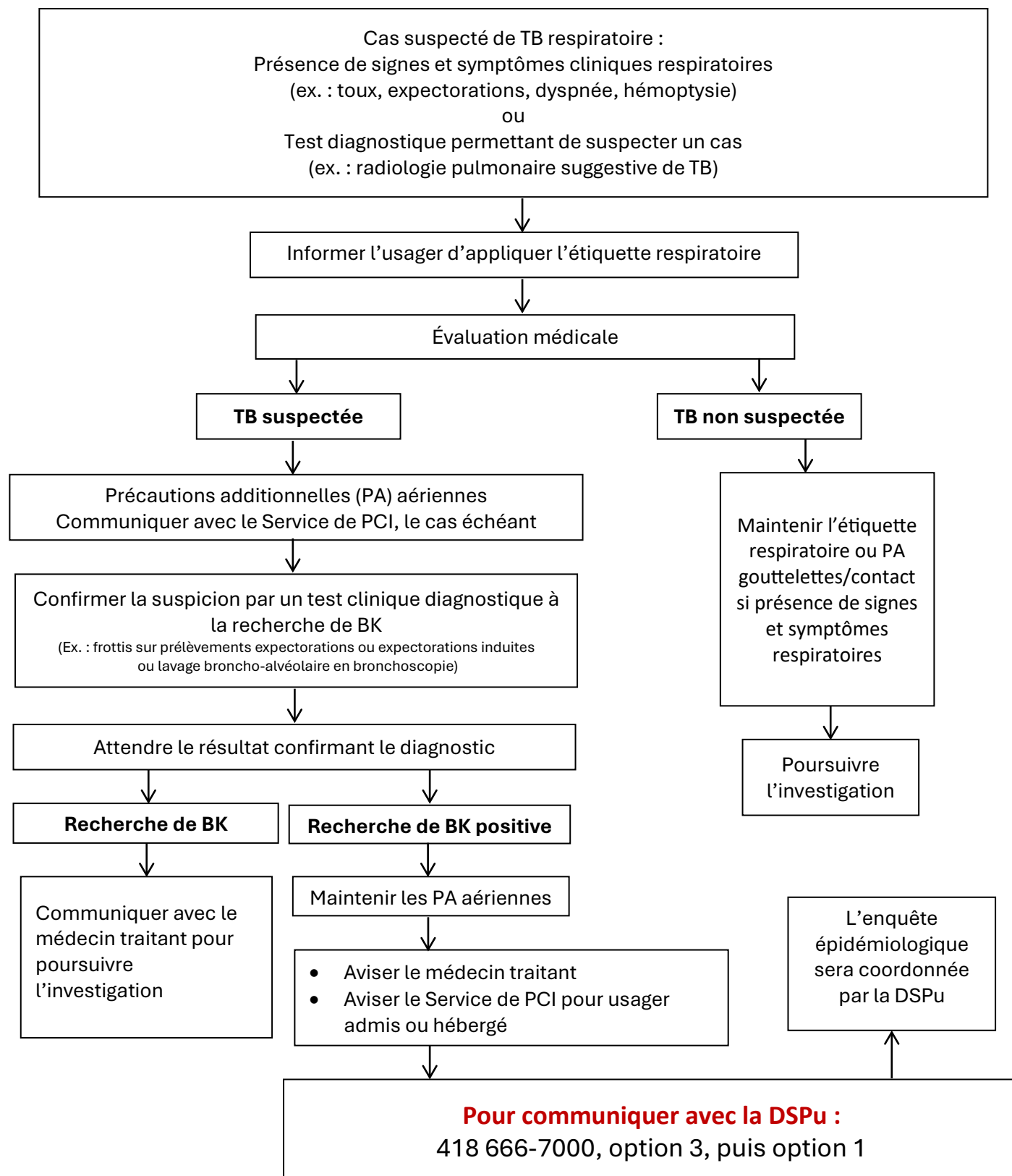


Tableau changement d'air

Liste non exhaustive : pour toutes demandes, vous référez à la Direction des services techniques à l'adresse suivante : demandeservicetechnique.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca

Pour toute mise à jour du tableau suivant, à la suite d'un retrait de local ou un nouveau calcul de changement d'air, faire parvenir l'information au Service de PCI : pci.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca

Installation	Fonction	NBR changement d'air à l'heure	Temps requis pour éliminer 99.9% des bactéries
Christ-Roi	Local 2170	0,12	6 heures
Clinique des réfugiés (HJH)	1-170	3,94	104 min (1h44)
	1-174	7,83	52 min
	1-182 / salle d'examen	8,29	52 min
	1-184 / Salle examen	7,9	52 min
	1-190/ salle examen	9,09	46 min
	1-187 / Salle examen	10,99	38 min
	1-183 / salle consultation 3	7,6	52 min
	1-177 / salle consultation	6,16	69 min (1h09)
	1-175	5,41	83 min
CLSC Saint-Raymond	Grand corridor	3,08	138 min (2h18)
CLSC Ancienne-Lorette	Salle d'attente	1,68	207 min (3h27)
CLSC Basse-Ville	Salle d'attente	3,5	104 min (1h44)
	1.003 / prélèvement #3	7,88	52 min
	1.005 / salle de traitement #4	8,9	46 min
	1.007/ Salle de traitement #5	8,87	46 min
	2.012	16,32	26 min
	1.016/ Salle de traitement #6	16,32	26 min
	1.018/ Salle de traitement # 8	15,92	26 min
	1.022/ Salle de traitement #10	10,19	41 min
CLSC de L'Isle-aux-Coudres	Salle d'attente	0	6h
	Bureau du médecin	1,3	6h
	Salle de traitement	0	6h
CLSC de la Jacques-Cartier	Salle d'attente	3,8	104 min (1h44)
CLSC des Rivières	Salle d'attente	6,84	59 min
CLSC Donnacona	1203/ Salle d'attente	3,6	104 min (1h44)
	1202/ Salle de prélèvement	14,86	28 min
	1214/ Salle d'évacuation	6,79	59 min
	Salle d'attente	N/A	6h
CLSC et Urgence St-Marc des Carrières	041/ Radiologie	5,57	69 min
	Corridor des salles de consultations	5,87	69 min
	Salle de triage 4	2,54	138 min (2h18)
	016/ Salle réanimation	14,5	28 min
	Salle observation	8,07	52 min
	014/ Salle 3	16,45 (pression négative)	26 min
	Accueil	5,26	83 min
	038/ Prélèvement	11,1	38 min
	022/ Salle d'attente	11	38 min

Installation	Fonction	NBR changement d'air à l'heure	Temps requis pour éliminer 99.9% des bactéries
CLSC Haute-Ville	Salle d'attente	N/A	6h
CLSC La Malbaie	Salle d'attente	3,5	104 min (1h44)
	34/ Bureau de l'infirmière (RC)	3	138 min (2h18)
	06/ Bureau du médecin (RC)	5,5	69 min (1h09)
CLSC La Source Nord	Salle d'attente	3,8	104 min
CLSC La Source Sud	Salle attente (entrant à gauche)	5,76	69 min (1h09)
	Salle attente (entrant à droite)	6,43	69 min (1h09)
CLSC Limoilou	Salle d'attente RDC	2,96	138 min (2h18)
	Salle d'attente 2e étage	7,88	52 min
CLSC Orléans Beauport	Salle d'attente - Sous-sol	4,32	104 min (1h44)
	Salle d'attente - RDC	4,77	83 min
	105	5,19	83 min
CLSC Orléans-Beaupré	S1-706A /Service courant	1,9	207 min (3h27)
CLSC Orléans-Ile d'Orléans	Salle d'attente	7,67	52 min
	108 / prélèvement	10,87	38 min
	109 / soins courants	9,08	46 min
CLSC Pont-Rouge	114	9,84	41 min
	113	5,36	83 min (1h23)
	110	21,3	20 min
	115 et 115,1	9,44	46 min
	Salle d'attente	4,03	104 min (1h44)
	117 et 117,1	4,7	83 min (1h23)
CLSC Sainte-Foy	Salle d'attente	3,19	138 min (2h18)
CLSC Saint-Siméon	Bureau de l'infirmière	0,3	6h
	Salle d'attente	0,3	6h
GMF et GMF-R tous les secteurs	Tous les locaux	ND	6h
GMF-U Haute-Ville	Salle d'attente (RC)	11,12	38 min
	Salle d'attente 1 ^{er} étage	0	6h
	Salle d'attente 2 ^e étage	5,22	83 min (1h23)
GMF-U Laurier	3-B	15	28 min
	402/ Salle de triage	8,54	46 min
	Salle d'attente près de l'accueil	7,95	52 min
	Salle d'attente en face des ascenseurs	7,96	52 min
	Salle d'allaitement	11,12	38 min
GMF-U Maizeret	Salle d'attente 2 ^e étage	14,93	28 min
	Salle d'attente 2 ^e étage	20,36	21 min
	122	8,25	52 min
	130 / 2 ^e étage	10,47	41 min
	125	8,31	52 min
	104	0	6h
	106	0	6h
	105	1,13	414 min (max 6h)
	103	1,33	414 min (max 6h)

Installation	Fonction	NBR changement d'air à l'heure	Temps requis pour éliminer 99.9% des bactéries
GMF-U Maizeret	Salle d'attente 3 ^e étage	1,04	414 min (max 6h)
	015/ Salle de prélèvement	4,1	104 min (1h44)
	014	5,98	69 min (1h09)
	Salle de prélèvement (sous-sol)	7,64	52 min
	008 / Salle d'attente (sous-sol)	8,35	52 min
GMF-U Quatre-Bourgeois (Laval-Québec)	1257 et 1259/ Salle d'attente	9	46 min
	1310/ Salle d'attente	5,07	83 min (1h23)
	Y-1255	10	41 min
GMF-U St-François	C2-632 / Salle	11.2 (pression négative)	40 min
		5.11 (sans pression négative)	80 min (1h20)
	Toutes les autres pièces	5.11	80 min (1h20)
Hôpital de Baie St-Paul	A1.102/ Salle de Triage	13,23	31 minutes
	A1-104/ Salle de Triage	11,74	35 minutes
	A1.105/ Salle d'attente	7,91	52 minutes
	A1.105a/salle attente isolée	7,91	52 minutes
	A1.105c/salle attente allaitement	18,64	22 minutes
	A1.110/ Salle de consultation	8,86	47 minutes
	A1.112/ Salle de consultation	12,22	34 minutes
	A1.114/ Salle de consultation	11,55	36 minutes
	A1.116/ Salle de consultation	11,68	36 minutes
	A1.118/ Salle de consultation N.B. : ne pas utiliser pour PA aérienne car pression positive	13,28	31 minutes
	A1-120/ Salle de consultation	11,7	36 minutes
	A1.122/ Salle de consultation	11,79	36 minutes
	A1.131/ Salle de retrait	11,5	36 minutes
	A1.133/ Observation cubicule	11,83	35 minutes
	A1.135/ Observation cubicule	10,67	39 minutes
	A1.137/ Observation cubicule	14,13	29 minutes
	A1.139/ Observation cubicule	14,45	29 minutes
	A1.145/ Salle individuelle avec SAS	12,04	35 minutes
	A1.147/ Salle individuelle avec SAS	15,2	27 minutes
	A1.149/ Salle individuelle avec SAS	16,69 (pression négative)	25 minutes
	A1.151/SAS du A1.149	13,6	31 minutes
	A1.174/SAS du A1.176	11,39	36 minutes
	A1.176/ Réanimation	17,21 (pression négative)	24 minutes
	A2.105/ Salle d'endoscopie	N/A	6h
	A2.138/ Salle d'opération 1	N/A	6h
	A2.140/ Salle d'opération 2	N/A	6h
	A2.120/ Salle de réveil cubicule	N/A	6h
	A2.122/ Salle de réveil cubicule	N/A	6h

Installation	Fonction	NBR changement d'air à l'heure	Temps requis pour éliminer 99.9% des bactéries
Hôpital de Baie St-Paul	A2.124/ Salle de réveil cubicule	N/A	6h
	A2.123/ Salle de réveil cubicule	N/A	6h
	B1. 521/ Radiographie salle 1	9,6	45 minutes
	B1.525/ Radiographie salle 2	8.82	50 minutes
	B3.400/ Soins intermédiaires	5.68	69 minutes
	B3.402/ Soins intermédiaires	5.31	83 minutes
	B3.404/ Soins intermédiaires isolement respiratoire	12.20 (pression négative)	35 minutes
	B3.408	4.16	104 minutes
	B3.412/ Chambre d'isolement	8.20 (pression négative)	52 minutes
	B3.416	4.35	104 minutes
	B3.421/ Chambre département courte durée	N/A	6h
	B2.217/ Bureau accueil santé	N/A	6h
	T-1521	Analyses en cours	
	T-1525	Analyses en cours	
Hôpital Chauveau Analyse changements d'air en cours	Salle d'attente urgence	8,3	52 min
	Salle d'attente entre l'urgence et la salle 10	10,53	38 min
	10/ Salle d'attente	0	6h
	6/ Salle examen	6,43	69 min (1h09)
	8/ Salle examen	9,94	41 min
	Salle Caron / Réanimation	7,5	52 min
	Salle Samson/ Réanimation	8,6	46 min
	Salle de radiographie, local 0,25	Vérifications à faire	
	Sale de radiographie, local 0,29	Vérifications à faire	
	Salle observation	Relevé impossible	6h
	2/ Triage	8,79	46 min
	1/ Triage	7,1	59 min
Hôpital Jeffery-Hale	1-115/ Salle d'attente de l'urgence	9,05	46 min
	1-120/ Salle de consultation 1	5,94	69 min (1h09)
	1-122/ Salle de consultation 2	5,37	83 min (1h23)
	1-124/ Salle de consultation 3	5,37	83 min
	1-116/ Salle d'évaluation/ triage	3,37	138 min (2h18)
	1-129 / Chambre individuelle	4,16	104 min (1h44)
	1-131 / Chambre individuelle	6,07	69 min
	1-150/ Salle d'observation	4,24	104 min (1h44)
	Radiologie:		
	Salle 1-212	3,68	104 min (1h44)
	Salle 1-227	13,9	30 min
	Salle 1-218	4,26	104 min (1h44)
	Salle d'attente de la radiologie	6,37	69 min (1h09)
Hôpital La Malbaie	Salle d'attente	9,8	41 min
	Salles A-07 et A-08 (salles de scopie)	5,56	83 min (1h23)
	Salle A-11 (tomodensitométrie)	1,07	6 heures

Installation	Fonction	NBR changement d'air à l'heure	Temps requis pour éliminer 99.9% des bactéries
Hôpital La Malbaie	Salle A-149 (salle de radiographie)	9,1	7 minutes
	A-233/ Salle de Triage	8,8	46 min
	A-247/ Salle de consultation 2	4,4	104 min (1h44)
	A-245/ Salle de consultation 3	5,4	83 min (1h23)
	A-243/ Salle de consultation 4	6,8	59 min
	A-241/ Salle de consultation 5	3,9	104 min (1h44)
	A-219/ Salle de consultation 8	2,97	138 min (2h18)
	Salle d'observation	N/A	6h
	Corridor civière	N/A	6h
	A-263/ Salle I	0	6h
	A-250/ Réanimation	23,03	18 minutes
	A-242/ Urgence	14,64 (pression négative)	30 min
	A-340/ Chambre	17,68 (pression négative)	24 min
	A-431/ Chambre	14,38	30 min
	A-235/ Bureau Accueil Santé	9,55	41 min
	Bloc opération : salle 1/A-570-A	20	21 min
	Bloc opération : salle 2/A-573	20	21 min
Hôpital régional de Portneuf	B-04 / Salle consultation	7,48	59 min
	B-06 / Accueil prélèvement	6,55	59 min
	B-07 / Salle prélèvement	7,09	59 min
	B-08 / Salle d'attente prélèvement	8,31	52 min
	B-10A / Salle d'attente	19,19	22 min
	B-19 / Salle d'attente	6,64	59 min
	B-21 / Salle triage	8,30	52 min
	B-22 / Accueil Urgence	6,58	59 min
	B-22A / Pré-triage	9,97	41 min
	B-23 / Salle orthopédie	14,54	28 min
	B-24 / Salle consultation #1	12,31	35 min
	B-25 / Salle consultation #2	12,08	35 min
	B-26 / Salle chirurgie mineure	15,11	28 min
	B-33 / Aire de traitement	13,30	32 min
	B-34 / Salle traitement Isolement avec SAS	13,09	32 min
	B-34A /SAS de la salle B-34	15,45	28 min
	B-35 / Salle réanimation avec SAS	12,11	35 min
	B-35A / SAS de la salle B-35	10,44	41 min
	B-38 / Poste de garde	13,91	30 min
	B-38,1 / Salle observation #1	14,23	30 min
	B-38,2 / Salle observation #2	15,31	28 min
	B-38,3 / Salle observation #3	13,20	32 min
	B-38,4 / Salle observation #4	14,05	30 min
	B-38,5 / Salle observation #5	13,88	30 min

Installation	Fonction	NBR changement d'air à l'heure	Temps requis pour éliminer 99.9% des bactéries
Hôpital régional de Portneuf Salle à pression négative en évaluation	B-38,6 / Salle observation #6	14,22	30 min
	B-41 / Accueil Imagerie	7,43	59 min
	B-42 / Salle Échographie	8,46	52 min
	B-44 / Salle Mammographie	17,20	24 min
	B-46 / Salle d'attente	14,40	30 min
	B-47 / Salle radiographie avec SAS	16,51	26 min
	B-47A / SAS de la salle B-47	21,25	20 min
	B-70 / Salle d'examen TACO	9,71	41 min
	B-71 / Poste contrôle TACO	10,22	41 min
	B-72 / Aire de préparation	11,82	35 min
Hôpital Ste-Anne-de-Beaupré	Salle d'attente	6,87	59 min
	S1-704/ Salle de consultation	6,63	57 min
	S1-707/ Salle de réanimation	8,62	46 min
	S1-721-A/ Salle 5	9,48	46 min
	S1-732/ Salle radiologie	6,05	69 min
	S1-736/ Salle de radiologie	15,92	27 minutes
	S1-738/ Salle de radiologie	15,92	27 minutes
	S1-740/ Salle de radiologie	7,62	55 minutes
IRDPQ	Local D-160.3 (imagerie médicale)	1,11	6 heures
IUSMQ	Dentisterie Local P-1910	Purificateur Hazmaster Pro	28 minutes
	Dentisterie Local P-1918	Purificateur Hazmaster Pro	16 minutes
	Local P-0948	3,21	130 minutes (2,17 heures)
	Local P-0950	2,63	165 minutes (2,75 heures)

Version 2024-04-15

Pièces sont ventilées en pression positives et impliquent une prise en charge différente des autres locaux cités dans ce tableau. Une évaluation conjointe avec le service PCI est souhaitable. À défaut, les grandes lignes à respecter lors d'interventions en précautions aériennes dans les locaux ventilés en pression positive sont :

- 1) Exposer le minimum de matériel durant l'intervention
- 2) Fermer toutes les portes des locaux adjacents
- 3) Nettoyer/ désinfecter les lieux y compris pour les locaux adjacents jusqu'aux portes fermées.

LOCAL TEMPORAIREMENT INACCESSIBLE



Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons
de ne pas utiliser ce local, jusqu’au retrait de cette affiche.

Il sera ouvert **exclusivement** au personnel d’hygiène
et salubrité pour le nettoyage et la désinfection*
à partir de : _____ heure _____ minutes.

**Veuillez retirer cette affiche une fois ces tâches complétées.*

Service de prévention et contrôle des infections

Date :

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale

Québec



Procédure de nettoyage/désinfection du matériel non critique qui se nettoie/désinfecte facilement

Matériel qui touche la peau intacte de l'utilisateur, mais non les muqueuses

Produit désinfectant	Laveuse/sècheuse
EXEMPLES (non exhaustifs) 	EXEMPLES (non exhaustifs)  Source des images : Google
PROCÉDURE : 1. Procéder à l'hygiène des mains; 2. Mettre des gants; 3. Frotter les surfaces fréquemment touchées « High touch » avec une lingette ou un linge imbibé de peroxyde d'hydrogène*; 4. Procéder en débutant par la surface la moins souillée vers la plus souillée; 5. <u>En présence de souillures visibles</u>, répéter l'étape 3 avec un nouveau linge imbibé ou une nouvelle lingette; 6. S'assurer que la surface demeure humide selon le temps de contact recommandé par le fabricant; 7. Rincer et assécher après la désinfection si utilisation sur des matériaux tels que cuivre, laiton, aluminium, bronze, zinc, dispositifs à extrémité en carbone ainsi que certains revêtements souples (ex. : silicone et plastique); 8. Retirer les gants; 9. Procéder à l'hygiène des mains. <i>* Selon certaines situations (ex. : C difficile), il pourrait être recommandé d'utiliser un produit reconnu sporicide. Au besoin, consulter le Service de PCI.</i>	PROCÉDURE : 1. Laver à la machine à l'eau chaude avec un détergent 2. Sécher à la machine N. B. : Pour tout équipement de tissu qui présente un enjeu de sécurité (ex. : toile de lève-personne), suivre les recommandations du fabricant lorsque celles-ci diffèrent de la présente procédure.
	Lave-vaisselle (si disponible) PROCÉDURE : Faire un cycle normal avec du détergent suivi d'un cycle de séchage Si lave-vaisselle non disponible pour laver la vaisselle, se référer aux normes du MAPAQ¹ ¹ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)